

Précis historique de la guerre  
: dont les principaux  
événemens sont représentés  
dans les seize estampes,  
gravées, à [...]

1791

April 20, 1995

Dear John:

Thank you for all these materials. Here is my transcription of the hand-written note on page 4 of the Précis historique:

*"il n'y a en tou tiré que dix huit exemplaires. quoi qu'il ait été defendu aux graveurs de s'en Refaire il est possible qu'entre eux il s'en soient formés un exemp- pour ... en ... toujours que le nombre n'en ... en admettant Cette Supposition que de Ving Six existent en entyer.*

*il est a Remarquer qu'une des planches a été perdue sous l'effet du naufrage (?) du navire (?) qui en etait ..."*

The note is about the exact number of the copies of the set engravings that were engraved in Paris: eighteen for the king and court officials plus probably eight for each of the artists who engraved the series — probably, because the engravers had been expressly forbidden to do so so. The total number of the copies of the plates kept in Paris would therefore be twenty six and not eighteen. One of the plates of the series shipped to China would have been lost. Pelliot would know how.

I am sending you a copy of Michèle Pirazzoli-T'Serstevens' Gravures des conquêtes de l'empereur de Chine K'ien-long au Musée Guimet. The plate numbers and titles are not in agreement. You may find interesting to compare the comments of Guimet # 16 and Sotheby's # 1 to the "Explications de la première estampe" in the Précis historique.

I enjoyed reading your Prospectus. It may be more efficient to keep a single focus for your work by studying the relationship between the Forty Views and the Thirty Six Views. A second interaction that deserves to be analyzed is between the emperor's poems and the vistas. You may not need to study the views of the European buildings since the relationship between European and Chinese engravings and the significance of Xiyanglou for Qianlong are problematic enough to form a second topic in itself.

Now that you have fewer pages to write for your dissertation I wonder if you could find the time to review the enclosed paper that would later become part of a book that Ruth Dunnell and I are editing. I would be glad to receive a paper from you on the representations of Yuanming Yuan if you are interested in having your ideas published (and therefore copyrighted). With your permission I will mail a copy of the Prospectus to professor Siu, a gentle old lady who may not be a scholar formidable enough to challenge you.

It is very kind of you to renew your invitation to go to New York.

All my best,

Philipp

(512) 512-0270, Fax (512) 542-0270, E-mail: philipp@victoria.utoronto.edu



PRÉCIS  
HISTORIQUE  
DE LA GUERRE

Oe

9c



P R É C I S  
H I S T O R I Q U E  
D E L A G U E R R E ,

*D O N T les principaux événemens sont représentés  
dans les seize Estampes , gravées , à Paris , pour  
l'Empereur de la Chine , sur les desseins que  
ce Prince en a fait faire à Pékin , & qu'il a  
envoyés en France.*



Ce livret : "**Précis Historique de la Guerre**" que  
Paul Pelliot avait recherché en vain, a été retrouvé  
à Orléans en 1995 par :

Michel Beurdeley,

Jean Michel Beurdeley

& Jacques Barrere.

•

*Six copies ont été tirées de cet exemplaire :*

Une se trouve au Cabinet des Estampes

de la Bibliothèque Nationale.

Une autre à la Bibliothèque du Musée Guimet.

Une autre à la Bibliothèque du Musée Cernuschi.



# AVERTISSEMENT

## PRÉLIMINAIRE.

---

DANS le mois de Janvier 1766, au moment du départ des vaisseaux de la Compagnie des Indes, pour retourner en France avec leurs cargaisons, le Vice-Roi & les Grands-Mandarins de la ville de Canton s'adressèrent au Conseil de Direction établi dans cette ville, par la Compagnie, pour l'administration de son commerce: ils lui firent connoître l'intention où étoit l'Empereur de la Chine de faire graver en France, par les meilleurs Artistes, les desseins qu'il avoit fait faire de ses conquêtes sur les Tartares Eleuthes; & ils remirent, à cet effet, au Conseil un Décret de ce Prince, avec les quatre premiers desseins, qui furent envoyés en France le 21 Janvier 1766.

Ce Décret, & les quatre premiers desseins dont il fait mention, arrivèrent à Paris le 10 Août 1766: le tout étoit accompagné d'une lettre du Conseil de direction de la Compagnie, qui lui observoit que cette préférence donnée à la Nation Française étoit infiniment glorieuse, en ce qu'elle la mettoit à

ATTESTATION

Je soussigné, Directeur de la Compagnie des Indes, atteste que...

Le 15 Mars 1766, au moment du...

Dans le mois de Janvier 1766, au moment du départ des vaisseaux de la Compagnie des Indes pour retourner en France, avec leurs équipages, Nicolas de la Grand-Montaigne de la ville de Caen s'adressa au Conseil de Direction établi dans cette ville, par la Compagnie, pour l'admission de son commerce; il lui fut connu l'intention qu'il avoit l'entreprise de la Chine de faire passer en France, par les Indes Orientales, les denrées qu'il avoit fait faire de ses conquêtes sur les terres chinoises; de sa tentation, à cet effet, le Conseil au Dénouement de la France, après avoir examiné les lettres de son, qui furent envoyés en France le 21 Janvier 1766, et les deux premiers denrées dont il fut mentionné dans les lettres de son, et qu'il le trouva accompagné d'une lettre du Conseil de Direction de la Compagnie, qui lui observoit que cette préférence donnée à la Nation Française étoit entièrement injuste, en ce qu'elle la mettoit à

même de faire reconnoître, aux extrémités du monde, sa supériorité dans les arts.

Les quatre desseins, avec le décret original de l'Empereur enveloppé dans une étoffe de drap d'or, furent remis, au mois de Décembre de la même année, par l'Administration de la Compagnie, à M. le Marquis de Marigny, Directeur & Ordonnateur général des Bâtimens, Jardins, Arts, &c. Mais M. de Marigny ayant laissé à l'Administration le soin de remplir la commission de l'Empereur de la Chine, elle fit choix de M. Cochin pour en diriger l'exécution. Elle fit remettre également à cet Artiste les douze autres desseins qui arrivèrent, en Juillet 1767, par quatre vaisseaux de la Compagnie. Ce célèbre Dessinateur sentit toute l'importance & toute la difficulté de l'entreprise. Les originaux qu'on lui avoit confiés manquoient, en général, de correction, de pureté dans le dessin, d'expression dans les figures, de vérité dans les draperies; les transitions d'un plan à l'autre n'étoient pas ménagées avec art, & elles nuisoient à l'ensemble. M. Cochin pensa qu'il falloit commencer par copier lui-même chacun de ces originaux, afin d'y faire les changemens qui lui parurent possibles, sans s'écarter de l'exactitude rigoureuse qui avoit

n'ont de faire reconnaître, aux extrêmes de  
 monde, la supériorité dans les arts.  
 Les quatre dessins, avec le décret original de  
 l'Empereur enveloppés dans une étoffe de drap d'or,  
 furent remis, au mois de Décembre de la même  
 année, par l'Administration de la Compagnie, à  
 M. le Marquis de Maigny, Directeur & Vicaire-  
 général des Bénédictins, Jansons, Arts, &c.  
 Mais M. de Maigny ayant laissé à l'Administration  
 le soin de remplir la commission de l'Empereur de  
 la Chine, elle fit choix de M. Cochon pour en  
 charger l'exécution. Elle fit remettre également à  
 cet Artiste les deux autres dessins qui arrivèrent  
 en Juillet 1767, par quatre vaisseaux de la Com-  
 pagnie. Ce célèbre Dessinateur tenait toute l'im-  
 portance de faire la difficulté de l'entreprise. Les  
 originaux qu'on lui avoit confiés manquoient, en  
 général, de correction, de pureté dans le dessin,  
 d'exactitude dans les figures, de vérité dans les dis-  
 positions, les ornemens dans plan à l'usage des  
 arts, &c. Elles n'alloient à l'op-  
 portunité. M. Cochon pensa qu'il falloit commencer  
 par copier lui-même chacun de ces originaux, afin  
 d'y faire les changements qui lui parurent possibles,  
 dans l'intérêt de l'exécution rigoureuse qui avoit

été recommandée, de la part de l'Empereur, dans une lettre particulière du Frère Castiglione, adressée au Président de l'Académie de Peinture. Mais cette exactitude même l'empêcha de remédier entièrement au défaut sensible de perspective dans les ciels, de dégradations dans les lointains, d'effet dans les sites, dans les eaux, dans les rochers; & l'on peut juger jusqu'à quel point ce défaut étoit frappant, par ce qui reste encore à désirer dans cette partie du dessein. Cet Artiste étoit d'ailleurs gêné par la promptitude qu'on exigeoit de lui pour répondre à l'empressement que l'Empereur avoit fait paroître: il voulut au moins donner tous ses soins à la perfection de la gravure; il choisit MM. le Bas, Prevôt, Saint-Aubin, Masquelier, Aliamet, Née, Choffart & Delaunay, tous Artistes jouissant d'une réputation distinguée & justement acquise. Ce choix ne pouvoit être plus heureux. La beauté de l'exécution, le fini, le précieux que l'on remarque dans les plus petits détails, forment de cette riche collection un monument aussi honorable pour nos Arts, qu'il est remarquable par les circonstances qui l'ont produit.

Ces Artistes, en ajoutant à leur réputation parmi nous, ont en même temps donné une haute idée de

été recommandée, de la part de l'Empereur, dans  
 une lettre particulière au Frère Castiglione, archevêque  
 du Trébizonde de l'Académie de l'Empire. Mais cette  
 recommandation n'eut l'empêchement de venir en  
 effet, au point de vue de la perspective dans les ciels,  
 de dégrader dans les lointains, d'être dans les  
 lieux, dans les eaux, dans les rochers; & l'on put  
 juger jusqu'à quel point ce défaut étoit frappant,  
 par ce qui se fit encore à décrire dans cette partie  
 du dessin. Ces Artistes étoient d'ailleurs guidés par la  
 perspective, par ce qu'on exigeoit de lui pour répondre à  
 l'empereur, que l'Empereur avoit fait paroitre:  
 il voulut au moins donner tous les soins à la per-  
 spective de la grande, il choisit MM. le Bar,  
 l'Evêque, Saint-Aubin, Maffuchier, Allart, Née,  
 Chastan & Delaunay, tous Artistes jouissant d'une  
 réputation distinguée & justement acquise. Ce  
 choix ne pouvoit être plus heureux. La beauté de  
 l'exécution, le soin, le précieux que l'on remarque  
 dans les plus petites détails, font tout de cette riche  
 collection un monument aussi honorable pour nos  
 Arts, qu'il est remarquable par les circonstances  
 qui l'ont produit.

Ces Artistes, en ajoutant à leur réputation par  
 nous, ont en même temps donné une haute idée de

la Nation Françoisé, à un Peuple auquel les Arts de l'Europe sont presque inconnus.

On n'a tiré qu'un très-petit nombre d'exemplaires pour le Roi, pour les Ministres, & pour quelques personnes de la Cour, ou attachées à l'Administration ; de manière que la rareté de cet ouvrage ajoute encore à la valeur qu'il a par lui-même. On a pris les plus grandes précautions pour qu'il ne restât entre les mains des Artistes, ni exemplaires, ni épreuves, ni vestiges de cette fuite de gravures, afin que l'Empereur eût seul les planches & le nombre des exemplaires qu'il avoit demandés.

Toutes les épreuves, premières & secondes, & enfin toutes celles tirées jusqu'à la perfection de chaque planche, ont été retirées ou brûlées.

Les premiers desseins ne furent gravés qu'en 1769 ; on les envoya à la fin de la même année, & le tout n'a été entièrement terminé qu'en 1774. On fit monter un exemplaire sous glaces, avec bordure d'ébène, à filet d'or : le surplus fut laissé en feuilles, afin qu'on eût la liberté de les relier, ou de les ajuster à la volonté de l'Empereur. On eut attention d'envoyer, en même temps, des papiers de France, semblables à ceux qu'on avoit fait faire exprès pour les gravures, & tous les

*il n'y en a resté que dix huit exemplaires. quoiqu'il ait été défendu aux graveurs de s'en copier il est possible qu'en tirant il s'en soient formés un exemplaire par occasion en Amsterdam & ailleurs que le nombre de gravures en admettant cette supposition que de vingt six existant en Europe, il est à remarquer qu'une planche a été perdue par l'effet d'un incendie & par suite on a été*

la Nation françoise, & un Peuple auquel les Arts  
de l'Europe sont presque inconnus.

On n'a été qu'un très-petit nombre d'exemplaires  
pour le Roy, pour les Ministres, & pour quelques  
personnes de la Cour, on a acheté à l'Admiral-  
tation; de manière que le total de ces ouvrages  
ajouté en core à la valeur qu'il a par lui-même. On  
a pris les plus belles précautions pour qu'il ne  
tombât entre les mains des Artistes, ni exemplaires,  
ni épreuves, ni vestiges de cette suite de gravures,  
en sorte que l'Empereur est le seul des princes de la  
noblesse des exemplaires qu'il avoit demandés.  
Toutes les épreuves, premières & secondes, &  
même toutes celles tirées jusqu'à la perfection de  
chaque planche, ont été tirées ou brûlées.

Les premiers dessins ne furent gravés qu'en  
1769; on les envoya à la fin de la même année,  
& le tout n'a été complètement terminé qu'en 1774.  
On fit monter un exemplaire sous glace, avec  
bordure d'ébène, à filer d'or; le surplus fut laissé  
en feuilles, afin qu'on eût la liberté de les reliaer,  
ou de les ajouter à la volonte de l'Empereur. On  
eut attention d'envoyer, au même temps, des  
papier de France, semblables à ceux qu'on avoit  
fait faire exprès pour les gravures; & tous les

*[Faint handwritten notes in French, likely bleed-through from the reverse side of the page.]*

ustensiles de l'Imprimerie en taille-douce, avec des instructions sur l'usage qu'on devoit en faire pour tirer de nouveaux exemplaires. Cet envoi fut accompagné d'une lettre des Administrateurs de la Compagnie, en date du 31 Décembre 1774, adressée au Conseil de Direction à Canton, laquelle est conçue dans les termes suivans :

« C'est avec une grande satisfaction, Messieurs,  
 » que nous vous annonçons le complément des  
 » gravures destinées pour l'Empereur de la Chine.  
 » M. Cochin est enfin parvenu à conduire ce travail  
 » à sa perfection, & vous recevrez, par les vaisseaux  
 » de cette expédition, toutes les planches & gra-  
 » vures qui restoient à exécuter. Soyez assurés que  
 » ce n'est qu'en redoublant d'activité que les habiles  
 » Artistes qui en étoient chargés sont parvenus à  
 » finir ce grand ouvrage. Sans les soins particuliers  
 » du célèbre M. Cochin, il n'auroit pu être aussi par-  
 » fait; & nous sommes persuadés que la précision du  
 » burin qui a gravé ces planches, dédommagera am-  
 » plement du temps qui a été employé à les perfec-  
 » tionner. Vous nous ferez grand plaisir de nous  
 » marquer l'impression que ces gravures auront faite  
 » parmi les Chinois, & s'ils sont satisfaits d'un tra-  
 » vail qui a excité ici l'admiration des connoisseurs».

allées de l'imprimerie en taille-douce, avec des  
 instructions sur l'usage qu'on devoit en faire pour  
 tirer de nouveaux exemplaires. Cet envoi fut ac-  
 compagné d'une lettre des Administrateurs de la  
 Compagnie, en date du 31 Décembre 1774,  
 adressée au Conseil de Direction à Canton, la-  
 quelle est conçue dans les termes suivans :

« C'est avec une grande satisfaction, Messieurs,  
 que nous vous annonçons le complément des  
 gravures destinées pour l'Imprimerie de la Chine.  
 M. Cochin est enfin parvenu à conduire ce travail  
 à la perfection, & vous remerciant, par les vœux  
 de cette expédition, toutes les planches & les  
 autres qui restent à exécuter. Soyez assurés que  
 ce n'est qu'en redoublant d'activité que les habiles  
 Artistes qui en étoient chargés sont parvenus à  
 finir ce grand ouvrage. Sans les soins particuliers  
 de Messieurs M. Cochin, il n'auroit pu être aussi par-  
 fait, & nous sommes persuadés que la précision de  
 l'ouvrage qui a gravé ces planches, & domine dans  
 le plan de ce temps qui a été employé à les graver,  
 nous nous fera tout grand plaisir de nous  
 voir l'impresseur de ces gravures parvenu à  
 faire les Chinois, de leur faire un tel  
 travail & que l'administration des colonies

Le Conseil de la Compagnie fit à cette lettre la réponse suivante, en date du 20 Novembre 1775 :

« Tout ce que nous pouvons, Messieurs, avoir  
 » l'honneur de vous assurer, jusqu'à présent, de  
 » l'opinion des Chinois sur ces gravures, c'est que  
 » *Pan-Kei-Koa*, chargé d'en faire l'expédition à  
 » la Cour, nous a assuré plusieurs fois que l'Em-  
 » pereur avoit été très-satisfait de cet ouvrage, &  
 » qu'il attendoit qu'il fût entièrement terminé pour  
 » s'en expliquer plus ouvertement.

» Vous nous faites l'honneur de nous demander,  
 » Messieurs, quelle impression cet ouvrage a fait  
 » sur l'esprit des Chinois : il ne nous est pas pos-  
 » sible de vous satisfaire sur cet article, attendu  
 » que la connoissance des choses destinées pour la  
 » Cour de Peking, est réservée à Sa Majesté Impé-  
 » riale & aux Grands de la Cour; mais à en juger par  
 » l'empressement que le *Tsongtou*, ou Gouverneur  
 » de Canton, nous a témoigné, depuis plusieurs  
 » années, à l'arrivée des vaisseaux françois, de  
 » savoir s'ils étoient porteurs des gravures, on doit  
 » augurer que les Chinois ont rendu, aux célèbres  
 » Artistes chargés de la conduite & de l'exécution  
 » de ce travail, la même justice qu'ils ont reçue  
 » des connoisseurs François ».

Le Conseil de la Compagnie fit à cette lettre la  
réponse suivante, en date du 20 Novembre 1775.  
« Tous ceux que nous pouvons, Messieurs, avoir  
« l'honneur de vous adresser, jupiter présent, de  
« l'opinion des Chinois sur ces traverses, c'est que  
« Pan-Ki-Kou, chargé d'en faire l'expédition à  
« la Cour, nous a adressé plusieurs fois que l'im-  
« portance de ces traverses de ce voyage, &  
« qu'il attendait qu'il fut entièrement terminé pour  
« s'en expliquer plus ouvertement.  
« Vous nous faites l'honneur de nous demander  
« Messieurs, quelle impression ces ouvrages a fait  
« sur l'esprit des Chinois; il ne nous est pas pos-  
« sible de vous satisfaire sur cet article, attendu  
« que la connaissance des choses dessinées pour la  
« Cour de Pékin, est restée à Sa Majesté Impé-  
« riale & aux Grands de la Cour; mais à ce sujet par  
« l'empressement que le Yéouan, ou Gouverneur  
« de Canton, nous a témoigné, depuis plusieurs  
« années, à l'arrivée des vaisseaux français, de  
« savoir s'ils étoient parvenus des traverses, on doit  
« attendre que les Chinois ont voulu, aux mêmes  
« autres charges de la conduite de la conduite  
« de ce détail, le même usage qu'ils ont eue  
« de connaissance française »

Le retour en France de tous les Membres de ce Conseil, occasionné par la suspension du privilège de la Compagnie, a terminé la correspondance à ce sujet; mais on a vu, par une lettre écrite depuis par le P. Benoit, à un des Chefs du Conseil, que l'Empereur en avoit été très-satisfait, & qu'il avoit trouvé les bordures de l'exemplaire encadré parfaitement belles.

L'exemplaire destiné pour Louis XV fut encadré avec des bordures d'ébène, ornées de filets d'or, en tout semblable à celui qui avoit été encadré pour l'Empereur de la Chine. Les huit premières gravures furent remises à Sa Majesté, le 28 Juin 1772, par MM. de Mery-d'Arcy, de Sainte-Catherine & Lemoyne, Directeurs de la Compagnie, accompagnés de M. Cochin, & ayant à leur tête M. de Lessart, Maître des Requêtes, Commissaire du Roi, lesquels furent introduits dans le cabinet de Sa Majesté, & présentés par M. l'Abbé Terray, alors Contrôleur général des Finances.

La totalité de la dépense de ces gravures s'est élevée à environ 240 mille livres, qui ont été payées exactement à la Compagnie des Indes par les Préposés de l'Empereur à Canton.

Cette suite d'estampes offre un spectacle impo-

Le retour en France de tous les Membres de ce  
 Conseil, occasionné par la suspension du privilège  
 de la Compagnie, a terminé la correspondance à  
 ce sujet; mais on a vu, par une lettre écrite depuis  
 par le P. Benoît, à un des Chers du Conseil, que  
 l'Empereur en avait été très-satisfait, & qu'il avait  
 trouvé les bordures de l'exemplaire encadré parai-  
 tement belles.

L'exemplaire destiné pour Louis XV fut encadré  
 avec des bordures d'ébène, ornées de filz d'or, en  
 tout semblable à celui qui avait été encadré pour  
 l'Empereur de la Chine. Les huit premières gra-  
 vures furent remises à Sa Majesté, le 28 Juin 1722,  
 par MM. de Méry-d'Arvy, de Saint-Catherine &  
 Lamoignon, Directeurs de la Compagnie, accom-  
 pagnés de M. Cochon, & ayant à leur tête M. de  
 Bellin, Maître des Requetes, Commissaire du  
 Roi, lesquels furent introduits dans le cabinet de  
 Sa Majesté, & présentés par M. l'abbé Terray,  
 alors Contrôleur général des Finances.

La manière de la dépeinte de ces gravures s'est  
 élevée à environ 40 mille livres, qui ont été payés  
 exactement à la Compagnie des Indes par les Pro-  
 jets de l'Empereur à Canton.

Cette suite de gravures est un spectacle impos-

fant par la variété des objets , le pittoresque des situations , la multitude des détails , & par l'idée qu'elle donne du costume & de quelques usages d'une Nation dont toutes les autres reconnoissent aujourd'hui l'antiquité. Cette Nation , dont la population est innombrable , & qui , sous un gouvernement absolu , jouit d'une tranquillité parfaite , semble avoir tout acquis par elle-même en politique & en morale , dans les Sciences & dans les Arts : si elle n'a pas fait de grands progrès dans ces diverses carrières , c'est peut-être parce qu'elle n'a rien imité , parce qu'elle n'a rien emprunté de l'Europe , comme elle ne lui a communiqué volontairement aucune de ses découvertes. Il semble qu'en s'isolant entièrement des autres Peuples , elle les ait dédaignés , & qu'environnée de Barbares , elle se soit persuadée que les autres Nations étoient également méprisables , & qu'il y avoit plus de dangers que d'avantages à les connoître. Cette ancienne opinion de sa supériorité & de son excellence s'est perpétuée de génération en génération ; & comme elle est l'effet d'un amour-propre national , il est à présumer que la Nation Chinoise renoncera difficilement à une illusion qui la flatte.

L'œil s'arrête avec plaisir sur chacune de ces gravures , & l'imagination , frappée des faits divers qu'elles

tant par la variété des objets, le pécunier des  
 nations, la multitude des détails, de par l'idée  
 qu'elle donne du costume & de quelques usages  
 d'une Nation dont tous les arts sont réunis  
 aujourd'hui l'antiquité. Cette Nation, dont la  
 population est innombrable, & qui, sous un gou-  
 vernement absolu, jouit d'une tranquillité parfaite,  
 semble avoir tout acquis par elle-même en politique  
 & en morale, dans les sciences & dans les arts; si  
 elle n'a pas fait de grands progrès dans ces divers  
 genres, c'est peut-être parce qu'elle n'a rien imité,  
 parce qu'elle n'a rien emprunté de l'Europe, comme  
 elle ne lui a communiqué volontairement aucun de  
 ses découvertes. Il semble d'ailleurs qu'elle ait  
 des arts plus anciens, elle les ait débattus, & par  
 conséquent de plus anciens, elle les soit parvenue  
 à perfectionner également, & qu'il  
 y avait plus de dangers que d'avantages à les con-  
 noître. Cette ancienne opinion de la supériorité de sa  
 civilisation s'est peut-être de génération en gé-  
 nération, & comme elle est l'effet d'un amour-propre  
 national, il est probable que la Nation Chinoise  
 ne se laissera jamais influencer par la Nation  
 Européenne, & que celle-ci ne pourra jamais  
 l'être par elle.

qu'elles représentent, nous porte naturellement à croire qu'elles ont été destinées à transmettre à la postérité des actions mémorables. Cette idée de grandeur qu'elles nous laissent, fait naître en nous un sentiment d'intérêt, & nous inspire le désir d'en connoître l'histoire. En effet, cette suite de batailles, où la victoire se range constamment du côté des Chinois; ces triomphes, ces fêtes, ces jeux militaires, l'enchaînement que tous ces sujets paroissent avoir les uns avec les autres, méritoient bien une relation historique, dont l'exactitude, égale à celle du dessein, servît à en donner l'intelligence. Mais les Mandarins, chargés par l'Empereur d'envoyer ces desseins en France, n'ont transmis aucune instruction à cet égard; enforte que les détails qu'on a pu nous procurer, sont simplement le résultat de quelques témoignages qu'on a recueillis avec soin, & dont on a formé un précis historique, qui peut bien suffire à donner une connoissance générale des événemens représentés dans ces gravures, mais dans lequel on eût désiré répandre plus de lumières sur les principaux faits, sur la position exacte des lieux qui ont servi de théâtre à la guerre, & sur le caractère des personnages qui en ont été les héros ou les victimes. On a lieu de regretter que les Mission-

(e)

du'elles (reproduit) nous pourrions nous en  
 croire qu'elles ont été destinées à servir à la  
 potence des autres nations. C'est là que de  
 grands peuples nous ont laissés, sans nous en rendre  
 un compte d'aucun, et nous nous en sommes  
 contentés l'histoire. En effet, cette suite de peuples,  
 où la victoire se range constamment du côté des  
 Chinois; ces triomphes, ces fêtes, ces jeux mille  
 fois, l'attachement que tous ces sujets paraissent  
 avoir les uns avec les autres, méritent bien une  
 relation historique, dont l'exactitude, égale à celle  
 du détail, servir à en donner l'intelligence. Mais  
 les Mandarins, chargés par l'empereur d'envoyer  
 ces détails en France; n'ont transmis aucune in-  
 formation à cet égard; encore que les détails qu'on  
 a pu nous procurer, font suffisamment le détail de  
 quelques cérémonies qu'on a recueillies avec soin.  
 On ne nous a fourni aucun détail historique, qui peut  
 nous servir à donner une connaissance générale de  
 ces peuples, répandus dans ces provinces, mais dans  
 lesquels on voit des mœurs plus de l'ancien que  
 les principaux traits, sur la nation exacte des lieux  
 qui ont servi de théâtre à la guerre, de sorte que  
 l'histoire des peuples de ce pays en est le récit et  
 la suite. On a bien des raisons que la nation

naires ; auteurs de tous ces desseins ; ne se soient point occupés à en écrire aussi l'histoire ; ils s'en feroient acquittés avec d'autant plus de succès , que quelques-uns avoient été témoins des événemens qu'ils ont dessinés , & que tous en avoient eu nécessairement une parfaite connoissance , par les rapports qu'ils ont dû avoir avec les Généraux , ou avec d'autres personnes ; dont le récit & les instructions pouvoient les diriger dans leur travail.

Les seuls secours dont on ait pu faire usage pour rédiger ce précis historique , sont une lettre du P. Amyot , Missionnaire Jésuite , datée de Peking du premier Mars 1769 , dont une copie est au dépôt de la Compagnie des Indes ; quelques conversations avec le P. Lefevre , autre Missionnaire Jésuite , revenu en France il y a quelques années ; & un récit qui se trouve dans le vingt-quatrième volume de l'abrégé des Lettres édifiantes. Mais la lettre du P. Amyot contient très-peu de détails sur les événemens qui font le sujet de ces desseins ; cette lettre est simplement l'éloge & l'histoire de la vie du F. Attiret , Jésuite François , Peintre de l'Empereur de la Chine. Ce Jésuite , dont les talens & les mœurs étoient dignes d'admiration , & qui a exécuté la plus grande partie de ces desseins , est mort

naires, au point de vue de ces derniers, et les points  
 qui occupent à ce sujet l'histoire; les points  
 les plus importants avec d'autres plus de détail, que  
 quelques-uns avaient des témoins des événements  
 qu'ils ont définies, et que tous en avaient eu  
 nécessairement une parfaite connaissance, par les  
 rapports qu'ils ont eu avec les Généraux, ou  
 avec d'autres personnes; dont le récit de ces incidents  
 nous pourrions les diriger dans leur travail.

Les faits se trouvent dans un tel état de confusion pour  
 rédiger ce précis historique, sans une lettre du  
 P. Amiot, Missionnaire Jésuite, dans le Journal  
 du premier Mars 1760, dont une copie est au dépôt  
 de la Compagnie des Indes; quelques conversations  
 avec le P. Lacombe, autre Missionnaire Jésuite, re-  
 venu en France il y a quelques années; et un récit  
 qui se trouve dans le vingt-quatrième volume des  
 Mémoires des Indes orientales. Mais la lettre du  
 P. Amiot contient trop peu de détails sur les évé-  
 nements qui font le sujet de ces lettres; et les lettres  
 de l'Amiot, et de l'Amiot, de l'histoire de la vie du  
 P. Amiot, et de l'Amiot, de l'Amiot, de l'Amiot, de  
 de la Chine, et de l'Inde, dont les lettres de la  
 sont tout à fait dignes d'être mentionnées, et qui ont  
 une plus grande partie de ces lettres, est sur

à Pékin le 8 Décembre 1768. Le P. Amyot, son ami, écrivoit à l'un des parens du F. Attiret la lettre dont il s'agit, pour l'informer de cette mort, & lui faire connoître le caractère & les talens du parent qu'il venoit de perdre. A cette occasion, le P. Amyot entre dans le détail des principaux ouvrages exécutés par le F. Attiret; il en donne une notice légère, & c'est ainsi qu'il parle des événemens qui ont donné lieu aux seize estampes gravées à Paris: ce qu'il en dit n'a pu être circonstancié comme s'il n'eût écrit que dans cette intention, & il a passé légèrement sur ces événemens, parce qu'ils n'étoient qu'indirectement liés au sujet qu'il s'étoit proposé de traiter.

Les lumières qu'on a tirées des conversations avec le P. Lefevre sont plus étendues, mais elles laissent encore à désirer des connoissances plus exactes & plus détaillées.

Quant aux Lettres édifiantes, ce qu'elles contiennent à ce sujet est appuyé sur une lettre du même P. Amyot, en date du 2 Juin 1760, tandis que celle dont la copie a été communiquée, & qui est la seule dont on ait eu connoissance, porte la date du 1<sup>er</sup> Mars 1769. Il est possible que cette première lettre existe; mais il se trouve entre l'une & l'autre des différences sur lesquelles on n'est point à portée

à Pékin le 8 Décembre 1768. Le P. Amoy, son  
ami, écrivoit à son des parents de P. Amoy la lettre  
dont il s'agit, pour l'informer de cette mort, & lui  
faire connaître le caractère & les talens de paron  
qu'il venoit de perdre. A cette occasion, le P. Amoy  
écrit dans le détail des principaux ouvrages examinés  
par le P. Amoy, il en donne une notice légère, &  
e'est ainsi qu'il parle des événements qui ont donné  
lieu aux deux ouvrages traduits à Paris : ce qu'il en  
dit n'a pu être circonscrit comme il n'est écrit  
que dans cette notice, & il a parlé légèrement  
sur ces événements, parce qu'il n'étoit qu'indirecte-  
ment lié au sujet de la notice proposée de traduire.

Les lumières qu'on a tirées des conversations avec  
le P. Leclerc sont plus étendues, mais elles laissent  
encore à désirer des connaissances plus exactes &  
plus détaillées.

Quant aux autres éditions, on en a vu con-  
tinuer à se faire, & on en a vu faire de  
nouveau P. Amoy, en 1768, & en 1770, & par  
lesquelles dont la copie a été communiquée, & par  
ce qu'il faut dire on ne connoit pas, par les dates  
de 1768 & 1770. Il est possible que ces deux éditions  
soient celles; mais il se trouve encore d'autres  
des différences sur lesquelles on n'a pu porter à portée

de prononcer : on s'est borné, par cette raison, à rendre compte simplement des principaux faits ; puisqu'on ne peut en expliquer les motifs & les véritables causes qu'avec le secours des probabilités.

On a eu soin, au reste, d'indiquer, dans des notes particulières, les autorités dont on s'est servi, & l'on a fait en sorte de mettre le lecteur à portée de décider entre les différens sentimens que l'on a été dans le cas de lui présenter.

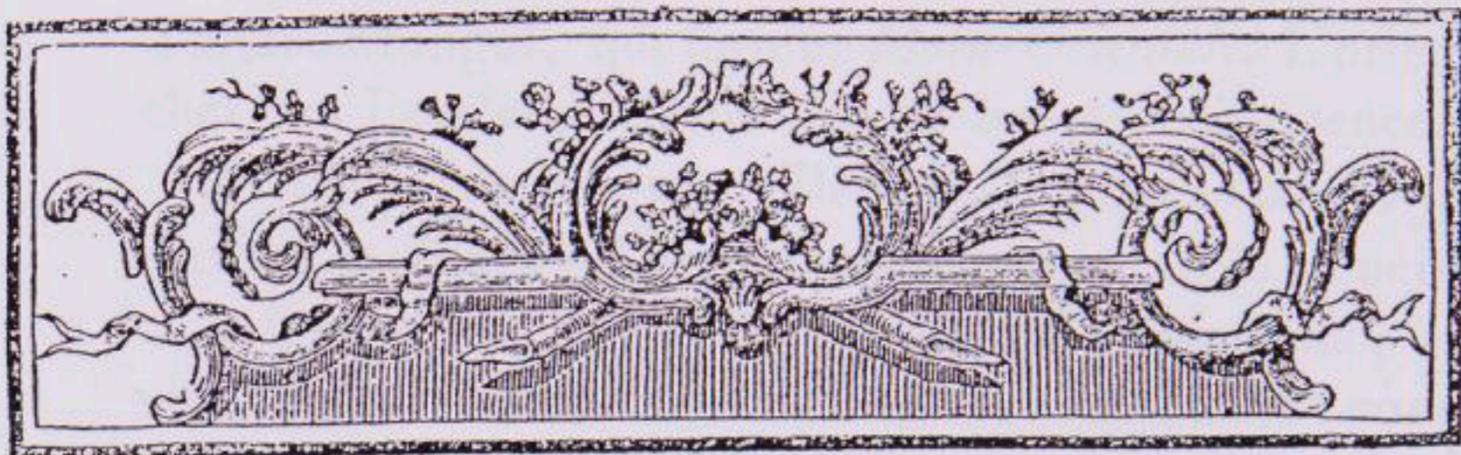
On a cru devoir placer, à la suite de ce précis historique, une explication particulière de chacune des seize estampes : on y reconnoîtra plus facilement les événemens qui y sont représentés, & dont le récit est répandu dans le précis. On n'a point adopté les explications qui ont été faites pour l'exemplaire appartenant au Roi, parce que ces explications, dont on n'a connoissance que par une copie imprimée, que M. Helman, Graveur, a fait distribuer ; pour servir aux petites gravures des mêmes desseins qu'il vient d'exécuter, manquent en général des détails & de la clarté nécessaires, & qu'il y en a même qui semblent n'avoir aucun rapport avec le sujet.

---

de prononcer : on s'est borné par cette raison à rendre compte simplement des principaux faits ; mais on ne peut en expliquer les motifs de la vérité que par les principes des probabilités.

On a en fait, en telle, d'indiquer, dans des notes particulières, les autorités dont on s'est servi de l'on a fait encore de rendre le lecteur à portée de décider entre les différents témoignages que l'on a été dans le cas de lui présenter.

On a eu devoir placer, à la suite de ce précis historique, une explication particulière de chacune des fois citées : on y a recommandé plus spécialement les événements qui sont répétées, & dont le récit est répété dans le précis. On n'a point négligé les explications qui ont été faites pour l'explication appartenant au fait, parce que ces explications, dans un tel ouvrage, ont une importance que par une copie imprimée ; que M. Helman, Garçon, a fait distribuer pour servir aux professeurs des mêmes collèges qu'il veut d'excuser, notamment en général des détails de la cause nécessaires, de quel y en a même qui semblent n'avoir aucun rapport avec le sujet.



## PRÉCIS HISTORIQUE

*DE la Guerre dont les principaux événemens  
sont représentés dans les seize Estampes gravées  
à Paris, sur les Dessesins envoyés par l'Empereur  
de la Chine.*

---

LE pays situé au nord-est de Pékin, entre le 35° & le 50° degré de latitude, habité par les *Kalkas* & les *Eleuthes* (1) fut le théâtre de cette guerre; les troubles qui s'élevèrent au milieu des *Eleuthes*, donnèrent naissance à cette guerre, & il paroît que c'est cette Nation qui a le plus souffert.

Le titre de son Souverain est *Tchong-Kar* (2), mot

---

(1) Il ne faut pas confondre ces *Eleuthes* avec ceux qui habitent au nord de la mer Caspienne, & que nous nommons *Calmouks*; l'identité du nom persuade qu'ils n'ont rien de commun que l'origine.

(2) Le Père *Lefebvre* appelle de ce nom le Royaume théâtre de la Guerre, & cette erreur a été faite par d'autres personnes, qui ont pris le titre du Souverain pour le nom du Pays. Les lettres édifiantes, qui donnent



# PREMIERE HISTORIQUE

De la Guerre entre les principaux Etats  
de l'Asie, par les Officiers envoyés par l'Empereur  
de la Chine.

Le pays situé au nord-est de l'Asie, entre le golfe  
de Corée de l'ouest, baigné par les flots du  
Japon (1) sur le sud-est de cette guerre, les troubles  
qui s'élevèrent au milieu des Tartares, amènent  
à cette guerre, et il paraît que c'est dans  
ce pays le plus ancien.

(1) Il se fait par conséquent un échange avec ceux qui habitent au  
nord de la mer Caspienne, et qui sont nommés Gelons, et l'on  
de nos jours de la part de certains des Tartares.  
(2) La part de l'Asie qu'elle est en fait le Royaume de la  
Guerre, de sorte qu'on a été dans les autres parties, qui ont été  
être de l'Asie pour le nom de l'Asie. Les autres états, qui donnent

Tartare Mongol, qui signifie *Main-Orientale*. L'orient, chez ces Peuples, désigne la plus haute prééminence.

En 1753, un Seigneur Eleuthe, nommé *Ta-ou-Asti*, détrôna le *Tchong-Kar*; on ne dit point s'il le fit périr; ce qui porteroit à le croire, c'est qu'*Amour-Sana*, qui vint implorer le secours de l'Empereur de la Chine contre l'usurpateur *Ta-ou-Asti*, s'annonça comme ayant des droits incontestables à la Couronne; il étoit accompagné de quarante des principales Familles de sa Nation.

*Amour-Sana* & ceux qui l'avoient suivi prirent la route de Pékin, & se rendirent à *Gchol*, maison de campagne située au-delà de la grande muraille, où l'Empe-

l'explication de ce mot, méritent d'autant plus de confiance, à cet égard, que la lettre du Père *Amyot*, du premier mars 1769, semble d'accord sur ce point, puisqu'elle ne désigne pas le pays par le mot *Tchong-Kar*; elle se sert de l'expression du trône des *Eleuthes*. Il est vrai que le Décret de l'Empereur, conçu dans ces termes: *Je veux que les seize Estampes des victoires que j'ai remportées dans la conquête du Royaume de Tchong-Kar*, sembleroit justifier l'opinion du Père *Lefebvre*; mais on n'en doit rien conclure en sa faveur, parce qu'il y a lieu de croire que le véritable sens du Décret n'a pas été exactement rendu dans la traduction françoise. On auroit dû probablement traduire *dans les Etats du Tchong-Kar*, au lieu de, *dans le Royaume de Tchong-Kar*. Le sens alors seroit plus juste & sans équivoque; car cette expression se rapporteroit à celles dont nous nous servons tous les jours, lorsque nous disons: *dans les Etats de l'Empereur*, *dans les Etats du Czar*, *dans les Etats du Landgrave*, &c. Ces qualifications des Souverains ne sont jamais prises pour le nom des pays soumis à leur puissance. On ne connoît d'ailleurs aucune contrée voisine de la Chine qui porte ce nom. Nos meilleures Cartes n'en font point mention; les Géographes les plus célèbres n'en ont jamais parlé; & M. Brion de la Tour, Géographe estimé, a relevé cette erreur dans une lettre insérée dans le Journal de Paris, du 30 Octobre 1783, N<sup>o</sup>. 303.



reur réside ; tous les ans , plusieurs mois pour la chasse : *Kien-Long* y étoit alors ; il reçut *Amour-Sana* & sa suite avec beaucoup de bonté ; il distingua les principaux d'entr'eux par des marques d'honneur ; il leur fit distribuer des terres pour leur subsistance , & il fit faire le portrait de plusieurs ; ce qui , suivant le P. Lefebvre , est la plus grande marque de distinction que l'Empereur puisse donner. *Kien-Long* mit le comble à tant de faveurs , en accordant à *Amour-Sana* une armée de 50 à 60 mille hommes , qu'il mit sous ses ordres , pour combattre l'usurpateur *Ta-ou-Asti*.

Après avoir résisté long-tems aux armes de l'Empereur , *Ta-ou-Asti* succomba à la fin. Il fut fait prisonnier dans une bataille , enfermé dans une cage de fer , & envoyé dans cet état à Pékin. Mais sa disgrâce ne fut pas de longue durée ; & dans cette cour , où il devoit s'attendre à payer de sa tête son usurpation & les malheurs qui en avoient été la suite , il fut si bien se ménager les bonnes grâces de l'Empereur , que ce Prince lui rendit non-seulement la liberté , mais lui fit encore épouser une Princesse du Sang Impérial , & lui donna un titre de Prince du premier rang , *Tsin-Ouang*.

Il dut peut-être ce changement de fortune à la défection d'*Amour-Sana* , qui , après l'avoir vaincu , refusa d'obéir à l'ordre qu'il reçut de se rendre à Pékin , & s'empara du Trône des *Eleuthes* , en Prince indépendant ( 1 ).

---

( 1 ) Suivant le Père Lefebvre , *Amour-Sana* tenta de débaucher l'armée Chinoise , pour se faire déclarer Roi ; & comme il connoissoit le pays entrecoupé de montagnes , il parvint à engager l'armée Chinoise dans des

tout échappé, tout les ans, plusieurs mois pour la capitale  
 "A-t-on long y en a-t-on; il y a-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 avec beaucoup de temps, il y a-t-on, il y a-t-on, il y a-t-on  
 ceux qui des manges d'honneur, il y a-t-on, il y a-t-on  
 des temps pour les jugements, & il y a-t-on, il y a-t-on  
 de plusieurs, ce qui, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 grande marque de distinction pour l'empereur, quelle que  
 soit, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 dans à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 qu'il n'a-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on

Après avoir été long-temps à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 une partie, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 car à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 dans, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 de la tête, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 de la tête, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 de l'empereur, que ce, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 la liberté, mais, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 Zang, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on

Il fut pour être en changement de l'ordre, la déter-  
 mination de l'empereur, qui, après l'avoir vaincu, resta  
 d'être à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 de l'ordre des choses, en l'ordre indépendant (1)

(1) L'empereur le Prince de l'ordre, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 l'ordre, pour le faire décider, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on  
 l'ordre de l'empereur, il y a-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on, à-t-on

L'Empereur irrité envoya , contre *Amour-Sana* , une armée nombreuse , commandée par *Tchao-Hoei* , qui eut de si grands succès , qu'*Amour-Sana* fut réduit à fuir sur les terres de Russie ( 1 ) , où il mourut peu de temps après.

L'Empereur , instruit qu'*Amour-Sana* s'étoit réfugié sur les terres de Russie , le fit demander à l'Impératrice , qui répondit qu'*Amour-Sana* n'étoit pas Chinois , & que lors même qu'il le seroit , il suffisoit qu'il respirât sous sa domination , pour y être en sûreté. L'Empereur insista , en menaçant d'une rupture. Il fit dire qu'à la vérité *Amour-Sana* n'étoit pas Chinois , mais que , suivant le droit des gens , sa trahison devoit lui faire refuser un asyle dans tous les Etats ; qu'il l'avoit accueilli errant & fugitif ; qu'il l'avoit comblé de biens & d'honneurs ; qu'il lui avoit donné le commandement d'une armée pour chasser l'usurpateur , contre lequel il avoit imploré son appui ; & qu'à tant de

défilés impraticables , & la fit périr de faim & de misère. L'Empereur ayant appris la perte de son armée & la révolte d'*Amour-Sana* , jura qu'il l'auroit mort ou vif. Le Père *Amyot* & les lettres édifiantes ne rapportent point ces circonstances , qui paroissent assez probables , puisqu'ils parlent l'un & l'autre de la rebellion d'*Amour-Sana*.

( 1 ) Le Père *Lefebvre* dit qu'*Amour-Sana* se défendit pendant plusieurs années , qu'il engagea des actions fort vives , & qu'il ne se retira sur les terres de Russie , que lorsqu'il sentit qu'il ne pouvoit plus résister à des troupes plus aguerries & plus nombreuses que les siennes. Le Père *Amyot* rapporte qu'*Amour-Sana* , après avoir erré , en Russie , de désert en désert , & de caverne en caverne , mourut de la petite vérole , abandonné de ses plus fidèles sujets.

bienfaits ,

L'empereur... (faint text)

L'empereur... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

... (faint text)

bienfaits, *Amour-Sana* avoit indignement répondu, en débauchant une partie de l'armée Chinoise, pour devenir lui-même usurpateur, & en faisant périr le reste inhumainement ; qu'il se croyoit, par ces motifs, non-seulement en droit de le demander à la Russie, mais qu'il étoit même persuadé qu'elle auroit dû le lui livrer sans attendre sa requisition. *Amour-Sana* étant venu à mourir sur ces entrefaites, les Russes se bornèrent à répondre qu'ils n'étoient point dans l'usage de déterrer les morts, & que d'ailleurs ils ne savoient ce qu'étoit devenu un cadavre qui ne les intéressoit nullement ( 1 ).

*Amour-Sana* avoit eu pour alliés deux princes Mahométans, nommés *Hotchom*, qui probablement étoient frères, mais que les relations ne distinguent que par le titre de grand & petit *Hotchom* ; ils se disoient les successeurs légitimes d'*Amour-Sana* ; ils ramassèrent les débris de ses troupes vaincues & fugitives, & ils continuèrent la guerre, mais avec un succès fort malheureux. Après avoir livré des batailles, soutenu des sièges, ils furent battus par-tout, & contraints d'abandonner les villes d'*Ouché*, d'*Yli*, *Yerkien*, *Casghar*, & plusieurs autres dont *Tchao-Hoei* s'empara.

*Tchao-Hoei* s'arrêta pour mettre de l'ordre dans le gouvernement de ses conquêtes, & il écrivit, à cette

---

( 1 ) Ces détails sur la retraite d'*Amour-Sana* en Russie, sa mort & les démarches de l'Empereur de la Chine pour se le faire rendre mort ou vif, sont du Père *Lefebvre* ; les lettres édifiantes rapportent le même fait sans entrer dans les mêmes détails, & le Père *Amyot* n'en a fait aucune mention.

l'histoire, d'ailleurs, dans sa vie indignement répondu, en  
 touchant nos traits de l'année l'honneur, pour devenir  
 lui-même un homme, & en même temps le reste imbu-  
 ment, qu'il se croyoit, par ces motifs, non-seule-  
 ment en droit de le demander à la Russie, mais qu'il étoit  
 même persuadé qu'elle auroit dû le lui livrer sans aucune  
 condition. Mais cela étoit venu à mourir sur ces  
 paroles, les Russes le prièrent de répondre qu'ils  
 n'étoient point dans l'usage de donner les morts, & que  
 d'ailleurs ils ne faisoient ce qu'ils étoient devenus un cadeau

pour ne les interdire nullement (1).  
 L'empereur étoit en proie à ces idées, & il étoit  
 même, comme on l'a vu, qui étoient  
 faites, mais que les relations ne distinguent que par le  
 titre de grand & petit empereur; ils se disoient les suc-  
 cessors légitimes de l'empereur; ils prétendoient les droits  
 de ses troupes vaincues & fugives, & ils commencent la  
 guerre, mais avec un succès fort malheureux. Après avoir  
 livré des batailles, remporté des succès, ils furent battus  
 par eux, & contraints d'abandonner les villes d'Orsk,  
 d'Yssyk-Kul, & plusieurs autres dont l'empereur  
 étoit seigneur.

L'empereur étoit seigneur pour partie de l'ordre dans le  
 gouvernement de ses conquêtes, & il étoit, à cette

(1) Ces détails sur le règne d'empereur en Russie, se trouvent  
 les détails de l'empereur de la Chine pour le fait de son règne  
 est, tout de même, les mêmes, d'ailleurs, rapportent le même fait  
 sans être dans les mêmes détails, de se faire toujours avec le même

occasion, à l'Empereur, une lettre ( 1 ), que les relations louent comme un modèle de sentimens, d'équité & de modération.

Pendant que *Tchao-Hoeï* s'occupoit de ces soins intérieurs, on le représente comme dénué de tout, sans argent, sans vivres, sans chevaux, à la tête de 3 ou 400 hommes seulement. Si cette situation, qu'on prétend avoir duré plus d'une année, n'est pas exagérée, sa défaite entière étoit bien facile, & il est inconcevable que les *Hotchom*, ou n'en aient pas eu connoissance, ou n'en aient pas profité. Il suffit de jeter les yeux sur la carte, pour voir à quel éloignement il se trouvoit alors des seuls pays d'où il pût attendre des secours.

Ces secours arrivèrent enfin, & il se mit en mouvement. Une partie de son armée, commandée par le Lieutenant-Général *Fon-Té*, remporta assez d'avantages sur les *Hotchom*, pour les pousser hors du pays. Ils se retirèrent jusqu'auprès de *Badag-Shan*, sur une montagne qui couvre cette ville, & dont l'accès est extrêmement difficile. Le Général *Fon-Té* trouva cependant le moyen d'y pénétrer pendant la nuit, & dès que son armée s'y fut mise en ordre, il fit faire deux décharges générales; les cris des femmes & des enfans lui firent connoître la position des ennemis; mais lorsqu'au jour il marcha sur eux, il ne les trouva point; ils s'étoient retirés en désordre du côté de *Badag-Shan*. Les deux *Hotchom* se réfugièrent chez le Sultan de cette contrée, qui leur donna asyle: mais cet asyle ne fut sûr que pendant quelques

---

(1) Cette lettre sera rapportée à la fin.

occasion, à l'empereur, une lettre (1), que les relations  
leur soumettent un modèle de sentiments, d'équité & de  
modération.

Pendant que l'empereur s'occupoit de ces soins inté-  
rieurs, on le représentoit comme libéré de tout, sans  
argent, sans vivres, sans chevaux, & la tête de y ou  
des hommes seulement. Si cette situation, qu'on prétend  
avoir été plus d'une année, n'est pas exagérée, il débite  
entière fait bien facile, & il est inconcevable que les  
Russes, ou non sans par sa connaissance, ou n'en  
aient pas profité. Il faut de plus les yeux sur la carte,  
pour voir à quel éloignement il se trouveroit dans des lieux  
pays d'où l'on peut attendre des secours.

Ces secours arrivent tard, & il se mit en mouve-  
ment. Une partie de son armée, commandée par le Lieu-  
tenant-Général Sémov, toujours avec des succès sur  
les Russes, pour les pousser hors du pays. Ils se retirèrent  
jusqu'après de Bady-Shan, sur une montagne  
qui couvre cette ville, & dont l'accès est extrêmement  
difficile. Le Général Sémov trouva cependant le moyen  
d'y pénétrer pendant la nuit, & dès que son armée y  
fut mise en ordre, il fit faire deux décharges générales;  
les cris des femmes & des enfants lui furent connus. La  
position des ennemis; mais lorsqu'en tout il marcha sur  
eux, il ne les trouva point; ils s'étoient retirés en dé-  
fendant du côté de Bady-Shan. Les deux Bataillons se retirèrent  
vers le Sultan de cette contrée, qui leur donna  
quelques secours, mais ces secours ne furent que pendant quelques

(1) Cette lettre fut rapportée à la page 18.

jours ; car le Sultan ne voulant ni les livrer aux *Chinois*, ni empêcher les troupes Impériales d'entrer dans sa ville, il les laissa se défendre seuls. Le grand *Hotchom* mourut de ses blessures, & peu de tems après, le Sultan chercha querelle à l'autre, sur des dégâts qu'il avoit commis & des villages qu'il avoit pillés quelques mois auparavant. Il lui fit trancher la tête, & livra cette tête aux *Chinois* avec son cadavre ; quant à celui du grand *Hotchom*, on ne put le retrouver ; la tête de son frère fut apportée en triomphe à Pékin, & placée avec appareil sur une des portes intérieures du Palais Impérial. Ces derniers événemens sont de l'année 1760 ( 1 ).

L'armée Chinoise continua à s'emparer de tout le pays des *Eleuthes*, & elle en fit d'autant plus facilement la conquête, que la plus grande partie de la Nation s'étoit réfugiée dans la Moscovie, à l'approche des *Chinois* ; quelques années après, ces Peuples rentrèrent dans leur pays, soit qu'ils fussent mécontents du Gouvernement Russe, soit qu'ils fussent rappelés par la douceur du Gouvernement Chinois. L'Empereur leur fit rendre, non-seulement les terres dont ils avoient été précédemment possesseurs, mais il leur en fit encore distribuer d'autres.

Les Gazettes d'Europe ont parlé de cette émigration ; elle rappelle celle des *Cimbres*, qui vinrent autrefois, des mêmes contrées, demander des terres aux Romains, dont ils détruisirent enfin l'Empire.

---

( 1 ) Tout ce qui concerne les deux *Hotchom* a été rapporté d'après les lettres édifiantes. La lettre du Père *Amyot* indique bien les mêmes événemens, mais sans aucun détail. Le Père *Lefebvre* n'a parlé en aucune manière des *Hotchom*.

pour car le Sultan ne voulait ni les livrer aux Chinois, ni empêcher les troupes impériales d'entrer dans la ville, il les laissa se défendre seuls. Le grand Khanon trouva de ses soldats, de peu de temps après, le Sultan cher-cha par quelle route, sur des degrés qu'il avait construits et des villages qu'il avait pillés quelques mois auparavant, il lui fit franchir la tête, et les corps restés aux Chinois avec son cadavre; quant à celui du grand Khanon, on ne put le retrouver, la tête de son frère fut rapportée en triomphe à Pékin, & placée avec sa-voir sur une des portes intérieures du Palais Impérial. Les

autres événements sont de l'année 1760 (1). L'armée Chinoise continua à s'avancer de tout le pays des Indes, & elle en fit d'autres plus facilement, le conquérant, que la plus grande partie de la Nation, et son éloignement dans la Malaisie, & l'appropréhension des Chinois; quelques années après, ces troupes restèrent dans leur pays, soit qu'ils fussent incertaines du Gouvernement Russe, soit qu'ils fussent rappelés par le retour du Gouvernement Chinois. L'Empereur leur fit rendre, non-seulement les terres dont ils avaient été précédemment possesseurs, mais il leur en fit encore distribuer d'autres.

Les États de l'Europe ont parlé de cette émigration; elle rappelle celle des Chinois, qui vinrent aux Indes, des terres cédées, demander des terres aux Romains, dont ils établirent enfin l'Empire.

(1) Tout ce qui concerne les deux Maldives a été rapporté d'après les mêmes sources. La liste de leur Empire n'est pas dans les sources, mais les sources disent que le Sultan d'Arabie en avait

L'Empereur, après s'être vengé de ses ennemis, voulut décerner des récompenses aux Officiers & aux Soldats. Ceux qui avoient été blessés eurent leur récompense à part, suivant le genre de blessures qu'ils avoient reçues; car on distingue les blessures en six ordres différens. Les domestiques ou les esclaves qui avoient accompagné leurs maîtres dans des actions périlleuses, furent récompensés en argent.

« Mon intention, disoit l'Empereur, est de répandre  
 » mes bienfaits sur tout le monde. Il se pourroit faire  
 » que quelqu'un eût été oublié; mais chacun peut s'adres-  
 » ser aux Grands, que j'ai chargés de cette affaire, &  
 » leur exposer sincèrement ce qu'il a fait pendant le cours  
 » de la guerre; on me rendra compte du tout avec fidé-  
 » lité, & je ferai en sorte que personne ne soit mécon-  
 » tent. En attendant, pour faire voir à tout l'Empire  
 » combien je suis satisfait de mes Officiers-généraux,  
 » outre les récompenses dont je les ai déjà gratifiés, je  
 » donne au Général *Tchao-Hoei* le titre de Comte, avec  
 » tous les honneurs dont jouissent les *Regulos*. Je lui  
 » permets de plus, ainsi qu'aux Lieutenans-généraux  
 » *Fon-Té*, *Ming-Joui* & *Ari-Kouen*, d'aller à cheval dans  
 » les cours de mon Palais; j'accorde la même grace à  
 » *Chouhedé*, & il pourra en profiter dès qu'il sera de  
 » retour à Pékin ».

Enfin ce Monarque, voulant mettre le comble à la gloire de son Général *Tchao-Hoei*, ordonna au Tribunal des Rites d'examiner quels étoient les anciens usages de l'Empire, après une guerre telle que celle qu'il venoit de terminer si glorieusement, & de rédiger le tout d'une

L'Empereur, après s'être vengé de les ennemis, voulut  
 donner des récompenses aux Officiers & aux Soldats  
 Ceux qui avoient été blessés eurent leur récompense à  
 part, suivant le genre de blessure qu'ils avoient reçue ;  
 car on distingue les blessures en six autres divisions. Les  
 domestiques ou les esclaves qui avoient accompagné  
 leurs maîtres dans des actions périlleuses, furent récompensés en argent.

« Mon intention, dit l'Empereur, est de répandre  
 à mes vassaux sur tout le monde. Il se pourroit faire  
 à que quelqu'un eût été oublié ; mais chacun peut s'adresser  
 à moi par l'intermédiaire, que j'ai chargé de cette affaire, &  
 je leur expliquerai exactement ce qu'il a fait pendant le cours  
 de sa fonction ; on me rendra compte de tout avec fidélité.  
 & je serai en état d'ordonner par personnes ne soit mécon-  
 tentes. En attendant, pour être sûr de tout l'Empire  
 & combien je suis instruit de mes Officiers-généraux,  
 & de leurs récompenses dont j'ai eu déjà connaissance, je  
 donne au Général Tcha-Yan la liste de Comte, avec  
 tous les honneurs dont jouissent les Réguliers. Je lui  
 permets de plus, ainsi qu'aux Lieutenants-généraux  
 « Fan-Té, Bing-Jou & Ni-Kouan d'aller à cheval dans  
 « les cours de mon Palais ; j'accorde la même grâce à  
 « Chou-He, & si pourvu en premier des qu'il sera de  
 « rang à Pékin ».

Enfin ce Monarque, voulant mettre le compte à la  
 gloire de son Général Tcha-Kiak, ordonna au Tribunal  
 des Rites d'examiner quels étoient les anciens usages  
 de l'Empire, après une guerre telle que celle qu'il venoit  
 de terminer si glorieusement, & de rédiger le tout d'une

manière claire & précise, afin qu'il pût s'y conformer.

Ce Tribunal informa ce Prince que la coutume des anciens Maîtres de la Chine, après avoir dompté leurs ennemis, étoit de rendre de solennelles actions de grace à l'Esprit qui donne les victoires, d'avertir leurs ancêtres de leurs glorieux succès, d'aller au-devant des Généraux jusqu'aux frontières de l'Empire, & de les ramener en triomphe jusques dans sa Capitale.

« Tout cela se fera, répondit l'Empereur; que le Tribunal des Rites détermine l'ordre & les cérémonies pour l'entrée triomphante de mon Général; cependant, comme l'Empire est aujourd'hui beaucoup plus étendu qu'il ne l'étoit anciennement, il ne conviendrait pas que je m'éloignasse si fort de la Capitale. *Leang-Hiang-Hien* (ville) sera censé, pour cette fois, les frontières de mes Etats, & c'est là que j'irai recevoir *Tchao-Hoei*; qu'on fasse en sorte que tout soit prêt pour le 27 de la seconde lune ».

Peu de jours avant ce terme, l'Empereur fit à Pékin les cérémonies déterminées pour les actions de graces, après lesquelles il se transporta dans le lieu où sont les tombeaux de *Cang-Hi* & *Dyong-Tching*, les seuls de ses ancêtres qui soient enterrés près de Pékin, & il les avertit, dans les formes prescrites, de ses triomphes & de ses succès.

Le 26, il se rendit à *Hoang-Sin-Tchoang*, qui est une de ses maisons, éloignée de Pékin d'environ 50 lys (ou 5 lieues) & de 5 lys (une demi-lieue) seulement de la ville appelée *Leang-Hiang-Hien*.

C'est dans cette petite ville que le Général *Tchao-*

manière claire et précise, sans qu'il pût s'y contredire.  
 Ce Tribunal informé ce Prince que la couronne des  
 anciens Maîtres de la Chine, après avoir dompté leurs  
 ennemis, étoit de rendre de solennelles actions de grâce  
 à l'Esprit qui donne les victoires, d'avoir leurs ancêtres  
 de leurs glorieux succès, d'aller au-devant des Généraux  
 plusieurs provinces de l'Empire, & de les ramener en  
 triomphe jeter dans la Capitale.

« Tout cela le fit, répondit l'Empereur, que le Tri-  
 « bunal des Rites détermine l'ordre & les cérémonies pour  
 « l'entrée triomphante de mon Général; cependant  
 « comme l'Empire est aujourd'hui beaucoup plus étendu  
 « qu'il ne l'étoit anciennement, il ne conviendrait pas  
 « que je m'éloignasse si fort de la Capitale. Yang-Tchéang  
 « (ville) sera donc, pour aujourd'hui, les honneurs  
 « de nos Rois, & c'est là que j'en recevrai l'avis.  
 « Allez, qu'on fasse entendre que tout soit prêt pour le  
 « 27 de la seconde lune ».

Les deux jours avant ce terme, l'Empereur fit à Pékin  
 les cérémonies déterminées pour les actions de guerre,  
 après lesquelles il se transporta dans le lieu où tout les  
 combats de l'Empire & l'Empire, les lais de  
 les ancêtres qui furent entendus près de Pékin, & il les  
 avança, dans les formes prescrites, de les triompher &  
 de les succès.

Le 28, il se rendit à Yang-Tchéang, qui est une  
 de ses maisons, éloignée de Pékin d'environ 70 lieues (ou  
 2 lieues) & de 1/2 lieue (ou demi-lieue) seulement de  
 la ville appelée Yang-Tchéang-tchéang.  
 C'est dans cette petite ville que le Général Tchéang-

*Hoei* & son cortége attendirent l'Empereur ( 1 ).

Au-delà des murs, du côté du nord, on avoit élevé un superbe pavillon, dans lequel on dressa un autel & un trône, & l'Empereur s'y rendit avant le lever du soleil. Il en sortit au moment où le Général parut, & l'empêcha de se jeter à ses pieds; il le fit entrer dans le pavillon, & ils y firent ensemble les cérémonies accoutumées en l'honneur du Ciel; ils se prosternèrent l'un & l'autre devant l'autel, en frappant du front contre terre, suivant l'usage de la Chine, & ce que prescrivent les Rites.

L'Empereur se leva seul, versa du vin dans trois coupes placées sur l'autel, les offrit, & en fit une libation. Il les remplit ensuite une seconde fois, & les présenta l'une après l'autre à *Tchao-Hoei*, qui but la liqueur qu'elles contenoient; après avoir vuide la dernière coupe, le Général se leva, & debout à côté de l'Empereur, fit un court exposé de tout ce qui s'étoit passé de plus remarquable pendant la guerre.

Après cette cérémonie, l'Empereur conduisit son Général, avec la plus grande pompe, jusqu'au plus prochain de ses Palais.

En avant, on voyoit des drapeaux & des étendards de toutes les formes & de toutes les couleurs, portés par des hommes à cheval, vêtus de robes longues, sur deux

---

( 1 ) Ce récit du préparatif du triomphe de *Tchao-Hoei* est rapporté d'après les lettres édifiantes; mais quant aux détails qui suivent, sur ce qui a été observé dans cette cérémonie, on a préféré de suivre le rapport qu'en a fait le Père *Amyot*, dans sa lettre du premier Mars 1769.

Hout & son corps attendait l'Empereur ( 1 )  
 Au-delà des murs, du côté du nord, on avait élevé  
 un superbe pavillon, dans lequel on dressa un autel de  
 un côté, & l'Empereur s'y rendit avant le lever du  
 soleil. Il se leva au moment où le Général parut, &  
 l'empêcha de se jeter à ses pieds; il se fit enlever dans  
 le pavillon, & ils y firent ensemble les cérémonies  
 accomplies en l'honneur du Ciel; le se prostrèrent  
 l'un & l'autre devant l'autel, en frappant du front contre  
 terre, suivant l'usage de la Chine, & ce que précédèrent  
 les rites.

L'Empereur se leva seul, vint à six dans trois  
 coupes placées sur l'autel, les offrit. Et on se mit à  
 table. Il se remplit ensuite une seconde fois, & les pré-  
 sents l'un après l'autre à Tchao-Yong, qui lui fit plusieurs  
 questions concernant l'empire, & les dernières coupes,  
 le Général se leva, & debout à côté de l'Empereur, fit  
 un court exposé de tout ce qui s'étoit passé de plus remar-  
 quable pendant la guerre.

Après cette cérémonie, l'Empereur conduisit son Gé-  
 néral, avec la plus grande pompe, jusqu'au plus prochain  
 de ses Palais.

En sortant, on voyoit des drapeaux & des étendards  
 de toutes les couleurs & de toutes les couleurs, portés par  
 des hommes & des chevaux, & de tous côtés, sur deux

---

( 1 ) Ce récit du chapitre de l'histoire de Tchao-Yong est rapporté  
 dans les livres cités; mais dans une édition que j'ai vue, on  
 dit que les cérémonies furent accomplies, & à l'issue de celles-ci  
 l'Empereur se leva, & debout à côté de l'Empereur, fit

lignes parallèles , & marchant gravement au son des instrumens guerriers qui se trouvoient placés parmi eux à des distances égales. Des détachemens tirés des différens corps de milice , ensuite les grands Officiers de la Couronne , avec les marques de leurs dignités & suivant leur rang , & après eux plusieurs Officiers des Gardes , terminoient cette première division.

A vingt-pas de distance , les Eunuques du Palais commençoient la seconde division ; ils étoient à cheval , & rangés dans le même ordre que ceux qui les précédoient. Les uns portoient des cassolettes d'or , dans lesquelles ils faisoient brûler des parfums ; les autres portoient des vases de même métal remplis de thé & de liqueurs rafraîchissantes ; ils étoient suivis par deux chœurs de Musiciens Eunuques , qui , mariant leurs voix aux sons des instrumens , célébroient , dans leurs chants , *Tchao-Hoei* & ses glorieux exploits.

En tête de la troisième division , une partie des Officiers des Gardes précédoit immédiatement l'Empereur. Le Général , le casque en tête , & couvert de son armure , étoit à sa droite. Le premier Ministre & les Grands de l'Empire composoient le cortège , & le reste des Officiers des Gardes fermoit cette marche imposante.

Les Princes de tous les ordres , les Mandarins des grands Tribunaux de l'Empire , les chefs des Tribunaux subalternes de la Capitale , les Lettrés & les Militaires qui ont un grade au dessus du quatrième degré , les Ambassadeurs des petits Souverains , tributaires de la Chine , que le hasard , la politique ou leurs propres affaires avoient conduits à Pékin , furent les seuls témoins d'un triomphe

lignes parallèles, & marchant exactement au tour des  
instruments guerriers qui se trouvoient placés parmi eux  
à des distances égales. Des détachements tirés des diffé-  
rens corps de milice, entoure les grands Officiers de la  
Couronne, avec les mandarins de leur dignité & suivent  
leur rang, & après eux plusieurs Officiers de la Garde, ten-  
nant cette première division.

A vingt pas de distance, les mandarins du 2<sup>e</sup> rang com-  
mencent la seconde division; ils étoient à cheval, & se  
rangés dans le même ordre que ceux qui les précédoient.  
Les uns portoient des casacaux d'or, dans lesquelles ils  
faisoient voler les autres paroient des  
vases de même métal remplis de vin & de liqueurs tant  
chinois que étrangères; ils étoient suivis par deux chariots de blan-  
ches couvertures, qui, comme leurs vols sur les des  
instruments, étoient dans leur char, l'un d'eux  
de ces chariots étoient.

Après de la troisième division, une partie des Offi-  
ciers de la Garde précédait immédiatement l'Empereur.  
Le Général, le capitaine général, & ceux de son entourage  
étoient à la droite. Le premier Ministre & les Grands de  
l'Empire composoient la cortège, & le reste des Offi-  
ciers de la Garde formoit cette marche japonaise.

Par l'ordre de son ordre, les Mandarins des  
grands Tribunaux de l'Empire, les chefs des Tribunaux  
subalternes de la Capitale, les Ministres de la Justice, &  
les autres Officiers de distinction étoient, les Arabes  
les uns par devant, les autres par derrière de la Chine, &  
le reste de la suite étoient par devant. Le reste de la suite étoient  
par derrière de la Chine, & les autres de la suite étoient

vraiment remarquable par sa majestueuse simplicité, & par l'ordre merveilleux qui y régna; tous, formant une même ligne sur un des côtés du grand chemin, se prosternèrent à genoux dès que l'Empereur parut (1), & c'est ainsi que s'est terminée cette suite d'événemens dont l'Empereur a voulu consacrer la mémoire par les seize Estampes qui en représentent les principales circonstances.

( 1 ) Le Père *Amyot*, d'après lequel cette relation du triomphe de *Tchao-Hoei* a été rédigée, dit dans sa lettre, que les Missionnaires étant réputés être au service de la Cour, ils eurent l'honneur d'être mêlés parmi les Mandarins, de façon qu'il étoit du nombre des spectateurs.



visiblement remarquable par le majestueux empereur &  
 par l'ordre merveilleux qui y régnait; tout, formant une  
 même ligne sur un des côtés du grand échecalier, le prof-  
 tement à l'extérieur des que l'empereur parut (1); &  
 c'est ainsi que s'est terminée cette suite d'événemens dont  
 l'empereur a voulu consacrer la mémoire par les lettres  
 estampées qui se reproduisent les principales circonstances.

( 1 ) Le 1er février, après avoir été informé de l'arrivée de  
 l'empereur à Pékin, le 20e de ce mois, par les officiers de  
 sa suite, il se rendit à son appartement d'été, dans le palais  
 de l'été, de façon qu'il eût le temps de se préparer.



---

*LETTRE écrite à l'Empereur par le Général Tchao-Hoei, pour lui rendre compte de l'état où il avoit trouvé le Pays dont il avoit fait la conquête.*

---

« LES *Hotchom* ayant appris que les troupes de votre  
 » Majesté alloient droit à eux, ne s'amuserent point à vou-  
 » loir se fortifier à *Casghar*. A la première nouvelle qu'ils  
 » eurent que nous n'étions pas éloignés, ils abandonnèrent  
 » leur patrie & se traînèrent de caverne en caverne, avec  
 » leur famille & le peu de monde qu'ils avoient à leur suite.  
 » Les habitans de *Casghar*, comme ceux d'*Ierkien*, se ren-  
 » dirent à nous avec de grandes démonstrations de joie.  
 » J'entrai dans la ville par une porte, & j'en sortis par une  
 » autre. Les Peuples me comblèrent d'honneurs. Rangés  
 » sur deux lignes dans toutes les rues où je devois passer,  
 » ils étoient à genoux, & restèrent dans cette posture  
 » tout le tems de mon passage. Je leur adressai de tems  
 » en tems quelques paroles d'encouragement & de con-  
 » solation, & je tâchai de leur faire envisager le grand  
 » bonheur dont ils alloient jouir désormais, s'ils persif-  
 » toient à être fidelles sujets de votre Majesté.

» Votre Majesté attend, sans doute, de moi une  
 » notice détaillée de tous les pays qu'elle vient de con-  
 » quérir. Je vais la satisfaire de mon mieux, en atten-  
 » dant que des hommes plus habiles que moi s'acquit-  
 » tent de ce devoir.

LETTRE écrite à l'Empereur par le Général  
 Tcho-Hoi, pour lui rendre compte de l'état  
 où il avoit trouvé le Pays dont il avoit fait la  
 conquête.

Les Hottentots ayant appris que les troupes de votre  
 Majesté alloient droit à eux, ne s'amusèrent point à  
 leur résister à Caspar. A la première nouvelle qu'ils  
 eurent que nous n'étions pas éloignés, ils abandonnèrent  
 leur pays & se retirèrent de cavernes en cavernes, avec  
 leur famille & le peu de monde qu'ils avoient à leur suite.  
 Les habitants de Caspar, comme ceux d'Yskien, se ren-  
 dirent à nous avec de grandes démonstrations de joie  
 & nous dans la ville par une porte. Et en quelques jours  
 nous les écoles ne comptèrent d'hommes blancs  
 que deux lignes dans tout le pays où je devois aller,  
 & ils étoient à genoux, & restèrent dans cette posture  
 toute le cours de mon passage. Je leur achetai de temps  
 en temps quelques paroles d'encouragement & de con-  
 solation, & je tâchai de leur faire envisager le grand  
 bonheur dont ils étoient pour déormais, & le petit  
 malheur à que de telles lettres de votre Majesté.  
 Votre Majesté apprendra sans doute, de moi une  
 notice détaillée de tous les pays qu'elle vient de con-  
 quérir. Je vais la faire de mon mieux, en atten-  
 dant que des hommes plus habiles que moi s'acquie-  
 rent de ce devoir.

» Outre les villes principales de ce canton Mahomé-  
 » tan, qui sont *Casghar & Ierkien*, nous sommes encore  
 » maîtres de dix-sept villes, tant grandes que petites, &  
 » de seize mille tant villages que hameaux. Dans tout ce  
 » district de *Casghar*, il peut y avoir en tout 50 ou 60  
 » mille familles. J'ai fait examiner & j'ai examiné moi-  
 » même, avec tout le soin, l'attention & l'exactitude dont  
 » je suis capable, tout ce qui a rapport à *Casghar*, & j'ai  
 » trouvé que cette ville étoit à l'ouest un peu au nord  
 » de Pékin, éloignée de *Sou-Tcheou*, ou pour mieux dire  
 » de *Kia-Yu-Koan*, d'environ 6000 lys (600 lieues).  
 » *Casghar* a un peu plus de 10 lys (une lieue) de circuit,  
 » mais il n'est pas peuplé à proportion de sa grandeur.  
 » Dans le dénombrement que j'ai fait faire de ses habi-  
 » tans, il ne s'est trouvé que 2500 familles.

» A l'est de *Casghar*, sont *Ouché & Aksou*; entre  
 » *Casghar & Aksou*, il y a trois villes & deux gros vil-  
 » lages. Les villes sont *Pai-Sou-Pa-Hot-Chel*, *Poi-Inke*,  
 » & *Entorche*; le nombre d'habitans, tant des trois villes  
 » que villages, ne monte en tout qu'à 6000 familles ou  
 » environ.

» A l'ouest de *Casghar* est *Antchuen*; entre les deux,  
 » il y a aussi trois villes & deux villages considérables.  
 » La première s'appelle *Paha-Ertouche*, l'autre *Opil*, &  
 » la troisième *Tajeme-Lik*. Le nombre des habitans, pris  
 » ensemble, monte à environ 2200 familles.

» *Casghar* est au nord d'*Ierkien*. Entre l'un & l'autre,  
 » il y a deux villes & deux villages; le nombre de leurs  
 » habitans, pris ensemble, est à-peu-près de 4400 fa-  
 » milles.

- Quant les villes principales de ce canton Maltoné  
 a été, qui sont Casbah & Jekia, nous sommes encore  
 a un tiers de dix-sept villes, tant grandes que petites, &  
 a de seize mille sans village que habitants. Dans tout ce  
 a district de Casbah, il peut y avoir en tout 20 ou 25  
 a mille familles. J'ai fait examiner & j'ai examiné moi-  
 a même, avec tout le soin, l'attention & l'exécutive dont  
 a je suis capable, tout ce qui a rapport à Casbah, & j'ai  
 a trouvé que cette ville étoit à l'ouest un peu au nord  
 a de l'Est, éloignée de son Jekia, ou pour mieux dire  
 a de l'Est-N-E. & environ 2000 (200 lieues).  
 a Casbah a un peu plus de 2000 (une lieue) de circuit,  
 a mais il n'est pas peuplé à proportion de sa grandeur.  
 a Dans le dénombrement que j'ai fait faire de ses habi-  
 a tants, il ne s'est trouvé que 200 familles.  
 a A l'Est de Casbah, sont deux & demi; sans  
 a Casbah & Jekia. Il y a trois villes de deux gros vil-  
 a lages. Les villes sont l'Est-N-E, l'Est-N-E, l'Est-N-E,  
 a de l'Est-N-E, le nombre d'habitants, tant des trois villes  
 a que villages, se monte en tout 200 familles ou  
 a environ.  
 a A l'ouest de Casbah est Jekia; entre les deux,  
 a il y a deux villes & deux villages considérables.  
 a La première s'appelle l'Est-N-E, l'autre l'Est, &  
 a la troisième l'Est-N-E. Le nombre des habitants, par  
 a ensemble, monte à environ 200 familles.  
 a Casbah est au nord d'Jekia. Entre l'un & l'autre,  
 a il y a deux villes & deux villages; le nombre de leurs  
 a habitants, pris ensemble, est à peu près de 200 fa-  
 a milles.

» Au nord de *Casghar* sont les *Pourouths*, & quel-  
 » ques autres Peuples semblables ; entre les *Pourouths*  
 » & *Casghar* est la ville d'*Arkoui* & un village. Le  
 » nombre de leurs habitans ne va guères au-delà de 800  
 » familles.

» Tout supputé, le nombre de familles dépendantes  
 » de *Casghar* est de 16,000, ce que j'ai évalué à 100  
 » mille bouches, comme il est constaté par les registres  
 » publics que j'ai fait examiner. Quant à la police & au  
 » gouvernement particulier de ces Mahométans, je dirai  
 » à votre Majesté ce que j'ai trouvé d'établi parmi eux,  
 » & je lui ferai part en même tems des dispositions que  
 » j'ai cru devoir faire, eu égard aux circonstances ».

Ici *Tchao-Hoei* fait l'énumération des Magistratures  
 & des Officiers Municipaux de *Casghar*, & des personnes  
 qu'il a nommées pour remplir tous les postes, au nom  
 & sous l'autorité de l'Empereur ; il continue ainsi :

« Après avoir pourvu à tous les réglemens nécessaires  
 » pour faire observer le bon ordre, j'ai examiné avec  
 » soin ce qui pouvoit revenir à votre Majesté pour le  
 » tribut annuel. J'ai trouvé que lorsque *Kaldan-Tsereng*  
 » régnoit sur les Mahométans, le tribut que ceux de  
 » *Casghar* étoient obligés de lui payer, montoit à 67  
 » mille *Tenke* ; que ce même Prince recevoit encore, pour  
 » tribut des terres de la dépendance de cette ville, 40,898  
 » *Patma* de grains, 1463 *Tcharak* de coton, 365  
 » *Tcharak* de safran.

» Je viens d'employer bien des termes inconnus à  
 » votre Majesté ; en voici l'explication : le *Patma* est une  
 » mesure qui équivaut à 45 de nos *Theou* ou boisseaux ;

« Au nord de Casgar sont les Roumains, & quel-  
ques autres Peuples semblables ; entre les Roumains  
& le Casgar est la ville d'Alabou & un village. Le  
nombre de leurs habitans ne va gueres au-delà de 800  
familles.

« Tout rapporté, le nombre de familles dépendantes  
de Casgar est de 2000, ce que j'ai évalué à 100  
mille boches, comme il est constaté par les registres  
publics que j'ai fait examiner. Quant à la police de ce  
gouvernement particulier de ces Mahométans, je dirai  
à votre Majesté ce que j'ai trouvé d'exact parmi eux,  
« & je les ai fait en même temps des dispositions que  
j'ai cru devoir faire, les regardant aux circonstances ».

« Les Officiers Municipaux de Casgar, & les personnes  
qu'il a nommées pour remplir tous les postes, au nom  
& sous l'autorité de l'Empereur, il continue ainsi :

« Après avoir pourvu à tous les réglemens nécessaires  
pour faire observer le bon ordre, j'ai examiné avec  
soin ce qui pouvoit revenir à votre Majesté pour le  
tribut annuel. J'ai trouvé que lorsque les Indes-Chinoises  
répondoient sur les Mahométans, le tribut que ceux de  
Casgar étoient obligés de lui payer, montoit à 67  
mille Taks ; que ce même Peuple recevoit encore, pour  
le tribut des terres de la dépendance de cette ville, 40,892  
Taks de grains, 1463 Taks de soie, 362  
Taks de laines.

« Je viens d'employer bien des termes inconnus à  
votre Majesté ; en voici l'explication : le Taks est une  
monnaie qui équivaut à 45 de nos Tiers ou sols ;

» le *Tcharak* est un poids qui équivalait à 10 de nos  
 » livres Chinoises; le *Tenke* est une pièce de monnaie  
 » de la valeur d'un de nos *Taels* ( 1 ).

» Outre ce que je viens de dire, il y a encore le tribut  
 » des *Kofaks* & des *Tchokobaches*. Ces deux Nations  
 » sont obligées de donner chaque année la somme de  
 » 26 mille *Tenke*. Elles s'accordent entr'elles pour  
 » cela. Le Corps des Marchands & ceux qui trafiquent  
 » en bestiaux, provisions & autres choses, payent un  
 » tribut particulier de 20 mille *Tenke* par an. Ils doi-  
 » vent, en outre, 4 pièces de tapis, 4 pièces d'une  
 » espèce de petit velours, 26 pièces, tant en panne  
 » qu'en autres étoffes, & 26 pièces de feutre, dont les  
 » *Lamas* & *Moscovites* se servent pour se faire des coif-  
 » fures. Les *Eleuthes* établis à *Casghar*, outre les droits  
 » ordinaires qu'ils payent, comme les autres, sont obli-  
 » gés de donner 10 onces d'or de 10 en 10 familles.  
 » Ceux qui ont des jardins ou des vignes sont obligés  
 » de donner des raisins secs de l'espèce de ceux dont la  
 » couleur est entre le jaune & le bleu. Leur taxe est de  
 » mille livres de 7 en 7 jardins ou vignobles.

» Ce qui fait proprement le Corps des Marchands  
 » donne séparément, & indépendamment des autres tri-  
 » buts, 500 livres de cuivre rouge chaque année. Ceux  
 » qui vont faire le commerce à *Ouentoustan*, ou en  
 » *Moscovic*, doivent donner, à leur retour, un dixième  
 » de leur profit. Quant aux Marchands étrangers qui

---

( 1 ) Le *Tael* vaut une once d'argent, qui à la Chine répond à 7 livres  
 10 sols de notre monnaie.



» viennent commercer à *Casghar*, ils ne donnent qu'un  
 » vingtième de leur gain. Tel est l'usage que j'ai trouvé  
 » établi. Mais il arrive rarement que tous ces droits soient  
 » exactement payés; les habitans de cette ville sont en  
 » petit nombre, & beaucoup plus pauvres qu'ils ne  
 » l'étoient du tems de *Kaldan-Tsereng*. Je prie votre  
 » Majesté d'avoir compassion de ces Peuples, que les  
 » malheurs du tems ne rendent que trop à plaindre. Le  
 » terroir de ce pays-ci n'est pas des meilleurs. Les  
 » bonnes années, on recueille sept ou huit pour un; les  
 » années communes seulement, quatre ou cinq, & les  
 » mauvaises années, deux ou trois tout au plus. J'ai donné  
 » à cultiver les terres des rebelles, à condition que la  
 » moitié du profit reviendra à votre Majesté.

» Il est encore un article essentiel à régler dans les  
 » villes conquises, c'est celui des monnoies. Il me paroît  
 » qu'il seroit à propos d'en faire de nouvelles. Celles  
 » qui sont en usage à *Ierkien*, *Casghar*, *Holien*, &  
 » autres villes voisines, sont de cuivre, & du poids de  
 » deux de nos caches, (*seule monnoie réelle qui ait*  
 » *cours en Chine; elle a un trou au milieu*). Sous *Kaldan-*  
 » *Tsereng*, elles avoient, d'un côté, le nom de ce Prince,  
 » & de l'autre quelques caractères. Cinquante de ces pièces  
 » valent un *Tenke*. Comme le cuivre est rare dans ce  
 » pays, il suffira de faire 10 mille *Tenke*, c'est-à-dire,  
 » 50 mille pièces de monnoie de la moindre valeur. Si  
 » les vieilles espèces ne suffisent pas pour fournir la quan-  
 » tité de pièces nécessaires pour l'usage journalier & le  
 » petit commerce intérieur des villes conquises, nous  
 » avons à *Casghar* quelques canons qui sont parfaitement



» inutiles ; il n'y a qu'à les fondre ; leur poids est de 7 mille  
 » livres ; nous en retirerons à-peu-près 500 mille pièces.  
 » Avec ces précautions , tout sera dans l'ordre ; le com-  
 » merce ne fera point interrompu , & les Mahométans  
 » ne s'appercevront qu'ils ont changé de maître , que  
 » par les avantages qu'ils retireront de vivre désormais  
 » sous vos loix. Il me semble que dans les nouvelles  
 » monnoies on pourroit mettre d'un côté ces quatre  
 » caractères Chinois : *Kien-Long-Toung-Pao* ( monnoie  
 » de cuivre sous *Kien-Long* ), & de l'autre côté le nom  
 » de *Casghar* en Mantcheou & en Mahométan.  
 » Pour tenir dans le devoir tous les Mahométans , il  
 » feroit à propos de mettre ici , & dans les villes voisines ,  
 » une bonne garnison ; & par rapport aux vivres néces-  
 » saires à l'entretien des troupes , il conviendrait que les  
 » Mahométans fussent obligés de les fournir eux-mêmes  
 » au prix courant. Si les circonstances me déterminent  
 » à d'autres réglemens , j'aurai soin d'en informer Votre  
 » Majesté , & de lui demander ses ordres. Je partirai dans  
 » trois jours pour Ierkien , où je mettrai les choses sur le  
 » même pied que je viens de les établir ici ; après quoi ;  
 » je me remettrai en marche pour chercher les rebelles ,  
 » & les combattre ».

Du Camp devant *Casghar* , le 22<sup>e</sup>. de la 7<sup>e</sup>. lune de la 24<sup>e</sup>. année  
 de *Kien-Long* ( c'est-à-dire , le 13 Septembre 1759. )

a l'instar de ces deux derniers, leur poids est de 2 mille  
 a l'heure; tout en restant à peu près 200 mille pièces.  
 a Avec ces précautions, tout sera dans l'ordre, le com-  
 a merce ne sera point interrompu, et les Malais  
 a de l'Inde continueront de la même manière, que  
 a par les écrivains qu'ils reçoivent de vivre démen-  
 a a leur vie libre. Il me semble que dans les nouvelles  
 a nouvelles on pourra mettre d'un côté les pays  
 a d'origine Chinois (les Long-Tong-Poo) (comme  
 a de l'autre les Malais), et de l'autre côté le nom  
 a de l'Inde ou Malais. (à la Malaisie)  
 a Il est certain que de voir tout les Malais, il  
 a leur à propos de rester là, et dans les villes voisines,  
 a une bonne garnison; et par rapport aux vivres, etc.  
 a dans l'Inde, il conviendrait que les  
 a Malais fussent obligés de leur fournir eux-mêmes  
 a au prix convenu. Si les circonstances me déterminent  
 a à d'autres réglés, j'en suis loin à en informer. Vous  
 a m'excusez, et de lui demander les autres. Je partirai dans  
 a trois jours pour l'Inde, mais j'en reviens les autres sur la  
 a même pied que je viens de les établir ici, après quoi,  
 a je me consacrerai en marche pour chercher les rebelles,  
 a et les combattre.

Le Camp de l'Inde, le 15 septembre 1759.  
 Le Camp de l'Inde, le 15 septembre 1759.

---

*DÉCRET* publié par ordre de l'Empereur  
Kien-Long, le 26 de la 5<sup>e</sup> lune, l'an trente  
de son empire, c'est-à-dire, le 13 Juillet  
1765.

---

« JE veux que les seize Estampes des victoires que j'ai  
» remportées dans la conquête du royaume de *Tchong-*  
» *Kar*, & des pays Mahométans voisins, que j'ai fait  
» peindre par *Lamxinim* ( frère *Joseph Castiglione*, Ita-  
» lien, de la Société de Jésus ), & par les autres Peintres  
» qui sont à mon service dans la ville de Pékin, soient  
» envoyées en Europe, où l'on choisira les meilleurs  
» Artistes en cuivre, afin qu'ils puissent rendre parfaite-  
» ment, & dans toutes leurs parties, chacune de ces  
» Estampes sur des lames de cuivre. Je donne ordre que  
» le prix de cet ouvrage, quel qu'il soit, soit payé sans  
» retardement; je veux que l'on profite des premiers  
» vaisseaux, qui partiront pour l'Europe, pour y envoyer  
» seulement quatre de ces Estampes.

S A V O I R :

- » 1<sup>o</sup>. Celle appelée *Ny-Ai-Yuxi-Chaym*, peinte par  
» *Lamxinim*, ou frère *Joseph Castiglione*, Italien, de la  
» Société de Jésus;  
» 2<sup>o</sup>. Celle appelée *Alchor*, peinte par *Vanchichim*,

DECRET public par ordre de l'Empereur  
Kien-Loung, le 26 de la 7<sup>e</sup> lune, l'an 1795  
de son empire, c'est-à-dire, le 17 Juillet  
1795.

Il a vu que les livres imprimés des victoires que j'ai  
envoyées dans la capitale du royaume de Siam,  
à la fin de l'année dernière, ont été  
peints par l'empereur (le grand empereur, le  
seigneur, de la Société de Jésus), et par les autres Rois  
qui sont à son service dans la ville de Pékin, soient  
envoyés en Europe, et non choisis les meilleurs  
à l'usage en Europe, afin qu'ils puissent rendre certains  
services dans toutes leurs parties, comme de ces  
Echantillons les livres de livres de livres de livres de  
le prix de ces ouvrages, quel qu'il soit, soit payé sans  
retardement, je veux que l'on procure des premiers  
qualités, qui paraissent pour l'Europe, pour y envoyer  
seulement par ces Echantillons.

Z A V O I R :

- 1<sup>o</sup>. Celle appelée Ny-Ni-Yan-Chan, peinte par  
l'empereur, ou le grand empereur, l'ancien, de la  
Société de Jésus;
- 2<sup>o</sup>. Celle appelée Nihon, peinte par l'empereur,

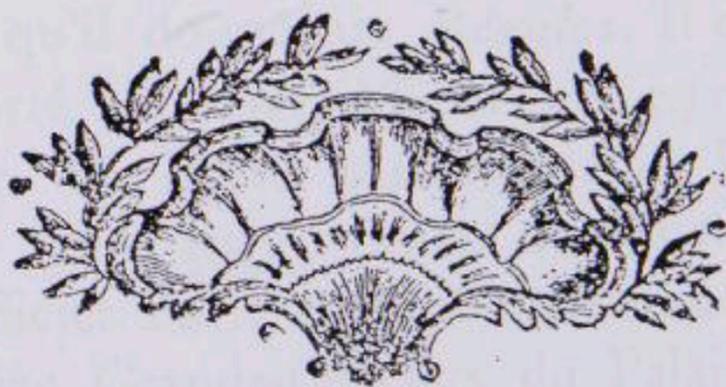
» ou frère *Denis Attiret*, François, de la Société de  
 » Jésus ;

» 3<sup>o</sup>. Celle appelée *Ykigin-Mintenhiam*, peinte par  
 » *Nyaikimum*, ou père *Ignatius Sichelbarte*, Allemand ;  
 » de la Société de Jésus ;

» 4<sup>o</sup>. Enfin celle appelée *Curman*, peinte par *Njantey*,  
 » ou le père *Jean Damascène*, Italien, Augustin Dé-  
 » chauffé, de la Congrégation de la Propagande.

» Je désire que cet Ouvrage soit exécuté avec la plus  
 » grande célérité possible ; & qu'après avoir tiré cent  
 » exemplaires de ces Estampes sur la planche de cuivre,  
 » ces cent exemplaires, & les planches, me soient renvoyés.

» Quant aux douze autres Estampes, j'ordonne qu'on  
 » les envoie en Europe par trois voies différentes, dont  
 » quatre par chaque voie : ce Décret sera exactement  
 » observé. ;



« ou être Denis Ansel, François, de la Société de  
 « Jésus ;  
 « 3°. Celle appelée Mignin-Minichian, peinte par  
 « N. Minichian, ou par Ignace Michelin, Allemand,  
 « de la Société de Jésus ;  
 « 4°. Enfin celle appelée Curata, peinte par Wynant,  
 « ou le père Jean Damascène, Italien, Augustin De-  
 « chaulx, de la Congrégation de la Propagande.  
 « Le dessin que ce Ouvrage fait exécuté avec la plus  
 « grande célérité possible ; et qu'après avoir été con-  
 « servé dans les exemplaires de ces Planches sur la planche de cuivre,  
 « ces exemplaires, les planches, ne soient renvoyés  
 « Quant aux deux autres Planches, j'ordonne qu'on  
 « les envoie en Europe par trois voies différentes, dont  
 « deux par chaque voie : ce Dictionnaire exactement  
 « copié. »



---

*EXPLICATIONS particulières de chacune  
des seize Estampes , suivant l'ordre chronologique  
des événemens qu'elles représentent.*

---

P R E M I È R E E S T A M P E .

Sans nom d'Auteur , mais attribuée à *J. D. Attiret* , gravée à  
Paris, en 1770 , par *J. Ph. le Bas*.

*L'Empereur Kien-Long reçoit à Géhol les principaux  
Chefs des Tartares Eleuthes & Montgoux , appellés  
Régulos , & il leur donne un grand festin dans le  
Tayen-Yen , jardin , le 5 Juillet 1754.*

L'EMPEREUR arrive dans le *Tayen-Yen* , jardin , où  
doit se faire le banquet qu'il donne aux *Régulos*. Il est  
assis dans un fauteuil porté par seize Officiers , & envi-  
ronné de toute sa Cour. Un Porte-parasol le suit. Le  
vêtement de l'Empereur est la *toge* , ornée des quatre  
rationals. Un second Officier Porte-parasol marche à la  
tête ; il est suivi de douze Grands-Officiers du Palais ,  
sur deux lignes , vêtus d'une longue robe. Cette marche  
s'avance vers une tente en forme de dôme , à la droite  
& à la gauche de laquelle sont des buffets somptueusement  
garnis. Derrière & sur les côtés , sont les cuisines & les  
offices. Les Princes appellés *Régulos* sont sur le passage ,

EXPLICATIONS particulieres de chacune  
des seize Esclaves, suivant l'ordre chronologique  
des états dans lesquels ils se trouvent.

P R E M I E R E P A R T I E

Sur son d'Auteur, mais insérée à la D. de l'Etat, par le  
Roi, en 1770, par J. P. de la...

L'Empereur Kien-Long, en 1724, fit venir à Pékin les principaux  
Chefs des Tartares blancs & Mongols, appelés  
Réguliers, & il leur donna un grand festin dans le  
Jaien-Yen, le 5 Juillet 1724.

L'Empereur arriva dans le Jaien-Yen, le 5  
Septembre, & il se fit le banquet qu'il donna aux Réguliers. Il est  
assis dans un fauteuil porté par seize Officiers, & envi-  
ronné de toute la Cour. Un Porte-parole le suit de  
près, & l'Empereur est à sa droite, orné de quatre  
cristaux. Un second Officier l'accompagne à sa  
gauche; il est suivi de deux Officiers du Palais,  
sur deux lignes, vêtus d'une longue robe. Cette marche  
s'avance vers une tente en forme de dôme, à la droite  
de laquelle se trouvent des buffets, & l'Empereur  
s'assied sur un trône de bois, & les autres de la  
Cour s'assiedent sur des bancs de bois, & les  
Officiers du Palais s'assiedent sur des bancs de bois.

rangés d'un côté à genoux, sur plusieurs lignes de profondeur. De l'autre côté sont les Ambassadeurs des Princes tributaires. Différens Ordres de l'Etat, tels que les Lettrés, les Mandataires & autres Officiers de l'Empereur, ornent cette fête. Une sentinelle nombreuse est posée au loin, pour ne pas laisser approcher le peuple. Plus loin, on voit un pavillon à deux étages, d'où la vue se porte sur un grand pont de pierres à neuf arches, & au-delà on voit une superbe Pagode, au-dessus de laquelle est une colonne. Dans le côté opposé, on aperçoit un village.

Voici ce que le père *Amyot* nous apprend au sujet de cette Estampe, en rapportant une lettre du Frère *Attiret*, où il parle lui-même en ces termes :

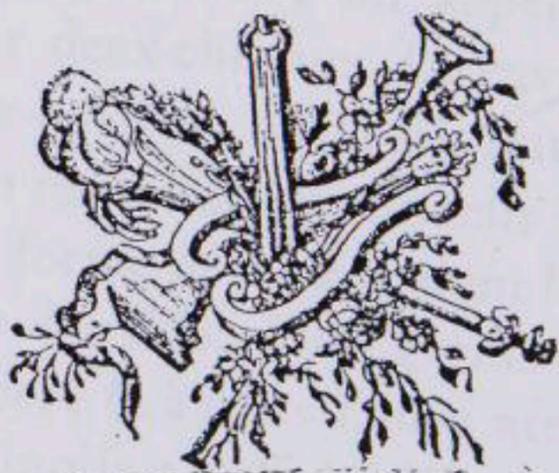
« A mon arrivée à *Géhol*, j'allai descendre à l'hôtel du premier  
 » Ministre, aux soins duquel l'Empereur m'avoit confié. Je savois,  
 » en général, qu'on m'avoit appelé pour peindre, mais j'ignorois  
 » si c'étoit à l'huile ou à l'eau, si c'étoit quelques grands sujets,  
 » ou quelques portraits. Le quatrième du mois de Juillet 1754,  
 » deux jours après mon arrivée, le Ministre étant entré dans mon  
 » appartement, pour voir, par lui-même, si rien n'y manquoit, me  
 » dit que vraisemblablement j'aurois à peindre le *Tayen-Yen*, & la  
 » cérémonie du grand festin que sa Majesté devoit donner aux  
 » *Régulos* de Tartarie, qu'on attendoit incessamment. A onze heures  
 » du soir, on vint m'intimer l'ordre de me rendre au Palais avant  
 » la pointe du jour, que là j'apprendrois ce que je devois faire.  
 » Le Comte *Té*, qui étoit mon introducteur, me conduisit au grand  
 » jardin; il me dit que les *Régulos* Tartares étoient arrivés pendant  
 » la nuit, & qu'aujourd'hui même l'Empereur leur donnoit le festin  
 » avec toute sorte de splendeur. Il ajouta que l'ordre de sa Majesté  
 » étoit que j'en fisse le dessein, & qu'on le lui présentât le même  
 » jour. C'est là que je reconnus le besoin de ce qu'on reproche quel-

rangés d'un côté à genoux, sur plusieurs lignes de pro-  
 cédant. De l'autre côté sont les Ambassadeurs des  
 Princes tributaires. Ils ont l'air de l'Etat, tels que  
 les Lettres, les Mandataires & autres Officiers de l'Em-  
 pereur, ornés d'habits. Une tentée nombreuse est  
 posée au loin, pour ne pas laisser approcher le peuple.  
 Plus loin, on voit un pavillon à deux étages, d'où la vue  
 se porte sur un grand pont de pierre à neuf arches, &  
 au-dessus on voit une superbe Pagode, au-dessus de la-  
 quelle est une colonne. Dans le côté opposé, on ap-  
 percevait un village.

Voici ce que le père Mayeur nous apprit au sujet de  
 cette Pagode, en rapportant une lettre du Père-Mar-  
 où il parle lui-même en ces termes :

« Je me suis rendu à Gênes, l'été dernier à l'égard du premier  
 à l'instinct, mes deux d'après l'Empereur n'avoit confié de l'avis  
 et en général, qu'on n'avoit appelé pour peindre, mais l'ignoran-  
 ce de l'art à l'égard de l'art, à l'égard de quelques grands maîtres,  
 et on quelques portraits. Le d'après du mois de Juillet 1774.  
 et deux jours après mon arrivée, le d'après tant dans mon  
 appartement, pour voir, par lui-même, si rien n'y manquait, me  
 et de par conséquent au d'après à peindre le d'après, et la  
 et d'après du grand dessin que le d'après d'après d'après aux  
 et d'après de l'art, par son accord d'après d'après. A onze heures  
 et d'après, on vint m'annoncer l'art de me rendre au Palais avec  
 et le point de jour, que le d'après d'après ce que je devois faire.  
 et le Comte de, qui étoit tout indubitable, me conduisit au grand  
 et d'après; et me dit que les d'après d'après d'après pendant  
 et la nuit, et d'après d'après d'après l'Empereur leur donna le dessin  
 et avec tous les d'après d'après d'après d'après de la d'après  
 et d'après que l'art de l'art, et d'après le d'après d'après d'après  
 et d'après. C'est là que d'après d'après d'après d'après d'après d'après.

» quefois aux Peintres d'avoir de trop. Mon imagination à la glace  
 » ne me représentoit les objets que dans une confusion & un chaos  
 » où je ne pouvois rien débrouiller; enfin, aiguillonné par la néces-  
 » sité, je saisis le moment de l'arrivée de l'Empereur dans le lieu  
 » du *Tayen-Yen*; il y a dans ma composition une centaine de figures. Le  
 » Comte *Té* présenta mon dessein le même jour; la réponse de l'Em-  
 » pereur fut *Hen-Hao* ( très-bien ); le lendemain, à la pointe du jour,  
 » ordre de me rendre au Palais, pour y peindre ceux des *Mongoux* que  
 » l'Empereur a élevés au rang de Princes du premier, deuxième,  
 » troisième & quatrième ordre, & ceux qu'il a faits Comtes &  
 » Grands de l'Empire. J'en ai déjà peints cinq. L'ordre est que j'en  
 » peigne au moins deux par jour. On fait que ces Tartares ne sont  
 » pas trop patients; on craint de les occuper trop long-tems dans des  
 » lieux d'où probablement ils voudroient déjà être bien loin ».





---

 DEUXIÈME ESTAMPE.

Dessinée à Pékin, en 1765, par *Jean Damascène, Augustin*, gravée à Paris, par *Augustin de Saint-Aubin*, en 1770.

*Ta-ou-Atsi*, usurpateur du Trône des Eleuthes, est mis en fuite avec son armée par l'Infanterie & la Cavalerie Chinoise. Cette action s'est passée en 1754, au pied des montagnes de Badag-Shan, proche de la petite Bukarie, non loin des frontières de la Moscovic.

ON voit un corps de cavalerie Chinoise, suivi d'un corps d'infanterie; le premier armé de flèches, le second armé de flèches & de fusils. Ces deux corps ont en front cinq chameaux, portant une pièce de canon; à la droite des chameaux, on apperçoit un canon sur un affût, tiré par deux chevaux. La cavalerie Chinoise fond sur celle de *Ta-ou-Atsi*, & la fait fuir dans les gorges des montagnes. On reconnoît les ennemis à leurs lances, à leurs chapeaux en forme de cônes, dont les bords, ouverts par-devant & par-derrière, sont garnis de fourrures; à leurs longues robes, & à leurs sabres attachés à la ceinture. La cavalerie Chinoise a aussi la tête couverte, mais d'un petit bonnet fourré; celui des Officiers supérieurs est orné d'une plume de paon ou d'une queue de zibeline. Les troupes Chinoises sont habillées avec une soubreveste boutonnée par-devant; elles ont des bottines plissées, sans éperon; leur carquois contient neuf ou douze flèches.

DEUXIÈME ÉTAPE

Départ de l'expédition, en 1787. par Jean-Baptiste, Augustin, et  
à l'instar, par Augustin de Saint-Denis, en 1770.

Tsou-Abi, lieutenant du Tchang des Éléphants, est mis  
en fait avec son armée par l'infanterie de la Cour  
pour défendre cette action. Il est tué en 1784, au  
pied des montagnes de Badag-Shan, proche de la  
ville de Kourou, dans les frontières de la Mandchourie.

On voit un corps de cavalerie chinoise, suivi d'un  
corps d'infanterie le premier armé de lances, le second  
armé de sabres & de fusils. Ces deux corps ont en front  
cinq canons, portant une pièce de canon à la droite  
des canons, on aperçoit un canon sur un affût, tiré  
par deux chevaux. La cavalerie chinoise fond sur celle de  
Tsou-Abi, & la fait fuir dans les gorges des montagnes.  
On reconnoît les ennemis à leurs lances, à leurs charreaux  
en forme de cônes, dans les bords, ouverts par-devant &  
par-derrière, dont garnis de fourreaux, à leurs longues  
lances, & à leurs sabres attachés à la ceinture. La cavalerie  
chinoise a aussi la tête couverte, mais d'un petit bonnet  
fourré, celui des officiers supérieurs est orné d'une plume  
de paon ou d'une queue de tigre. Les troupes chinoises  
sont habillées avec une simplicité digne de parer  
elles ont des bottes de cuir, sans talons; leur carquois  
contient deux ou trois lances.

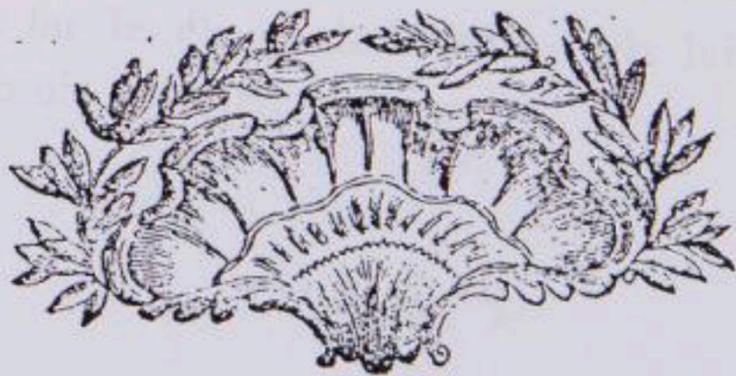
---

## TROISIÈME ESTAMPE.

Dessinée à Pékin, par *Joseph Castiglione*, Italien, de la Société de Jésus, & gravée à Paris, en 1771, par *J. Ph. le Bas*.

*Second Combat entre l'armée Chinoise, & celle de Ta-ou-Atsi, sur les bords de la rivière d'Ily, où Ta-ou-Atsi, qui avoit attaqué l'armée Impériale, est battu & fait prisonnier en 1755.*

LE Général Chinois, le casque en tête, défait l'armée ennemie; deux pièces d'artillerie achèvent sa déroute dans un défilé. Sur le devant, on voit trois chameaux accroupis, portant chacun un affût en forme de chevalet. Dans l'éloignement, on apperçoit le quartier-général, où sont des tentes dressées, & l'arrière-garde toute rangée en bataille, protégeant un pont que l'on construit d'une rive à l'autre, pour le retour de la cavalerie encore dans l'action.



THROISIÈME ESTAMPE

Throisième Estampe, par Joseph Capignon, Italien, de la Société de  
Paris, gravée par J. B. Le Har.

Second Combat entre l'armée Chinoise, & celle de  
T'ou-Aï, sur les bords de la rivière d'ly, en  
T'ou-Aï, qui avoit été l'armée Impériale, et  
l'armée de l'Empereur en 1755.

L'Armée Chinoise, le camp en tête, défilé l'armée  
ennemie; deux pièces d'artillerie suivent la colonne  
dans un défilé sur le devant, au voir trois chevaux  
accroupis, portant chacun un affût en forme de chariot.  
Dans l'éloignement, on aperçoit le quartier-général, où  
sont les tentes de l'armée. & l'arrière-garde toute rangée  
en bataille, protégant au point que l'on connoît d'une  
rive à l'autre, pour le secours de la cavalerie encore dans  
l'action.



---



---

## QUATRIÈME ESTAMPE.

Deſſinée à Pékin, en 1765, par *Joseph Caſtiglione*, Italien, de la Société de Jéſus, & gravée à Paris, en 1769, par *J. Ph. le Bas*.

*Amour-Sana*, à qui l'Empereur avoit donné un ſecours puiffant contre l'uſurpateur *Ta-ou-Atſi*, ayant tourné ſes armes contre ſon bienfaiteur, l'Empereur irrité de cette perfidie, envoya contre lui une armée formidable, commandée par *Tchao-Hoei*.

LA cavalerie Chinoiſe attaque & défait les troupes d'*Amour-Sana*, qui ſe défendent vigoureuſement avec leur artillerie & leurs lances. Leur camp eſt jonché de morts & de mourans. Un grand nombre cherche ſon ſalut dans les gorges des montagnes: on apperçoit dans l'éloignement la cavalerie Chinoiſe en réſerve & rangée en bataille.

*Nota.* On remarque avec ſurpriſe, dans cette Eſtampe, & dans toutes celles qui repréſentent des Batailles, qu'aucun Chinois n'eſt tué. Le Père *Lefebvre*, auquel on a fait cette obſervation, a répondu que le Peintre ſe ſeroit bien donné de garde de préſenter à l'Empereur un deſſein où l'on auroit vu des Chinois étendus ſur le champ de bataille; cela lui auroit déplu, & il les auroit fait ôter.



QUATRIÈME ESTAMPÉ

Traduit de l'anglais par Joseph Cassinon, Libraire, de la  
Rue de la Harpe, n. 179. Paris, chez la Citoyenne, n. 179.

Le généralissime, le grand Empereur, a vu dans un  
rapport de son Lieutenant, le nom de l'ennemi, et  
les armes dont son Lieutenant, l'Empereur, étoit  
équipé, et a ordonné que son Lieutenant, le  
commande par Tchen-Hou.

La cavalerie Chinoise étoit de détail les troupes  
L'Empereur, qui se défendoit vigoureusement avec  
son artillerie & ses fusils. Leur camp est proche de  
mer & de montagne. Un grand nombre de  
leur dans les gorges des montagnes: on apperçoit  
l'éloignement la cavalerie Chinoise en réserve & rangée  
en bataille.

Note. On remarque avec surprise, dans cette Estampe, de dans  
toutes celles qui représentent des batailles, qu'un Chinois  
n'est pas à l'arrière, regardant en vain cette observation,  
à l'exception de l'Empereur le reste des troupes de détail  
est à l'arrière on dit en son nom en des Chinois  
examiné sur le champ de bataille: est lui-même digne &  
il les auroit fait dire.

1777

---



---

## CINQUIÈME ESTAMPE.

Sans nom d'Auteur, mais attribuée à *J. Denis Attiret*, de la Société de Jésus, gravée à Paris, en 1773, par *Augustin de Saint-Aubin*.

*La Ville d'Ouché, Capitale des Eleuthes, livrée au pillage, par ordre de Tchao-Hoei, en 1756.*

LE Général, accompagné de ses Aides-de-Camp, placé dans le centre de cette Ville, ordonne aux Soldats d'attaquer & de mettre le feu de toutes parts. Ils détruisent les fortifications & le mur à crénaux dont cette Ville étoit enceinte, ainsi que les bastions au-dehors. Ils jettent dans les flammes tout ce qui se rencontre; rien n'est épargné. Tous périssent sous les ruines ou par le fer ou par le feu. Là sont des personnes qu'on poursuit avec des torches, & qui se précipitent dans les flammes. Ici, sur le devant à gauche, on voit un prisonnier de marque, les mains attachées derrière le dos, traîné la corde au col. D'autres malheureux, grimpés sur un arbre, servent de jouet aux soldats, qui les font tomber à coup de flèches.



CINQUIÈME ÉTAPE.

Le 15 Mars, à Paris, en 1793, par le citoyen de la commune de Paris.

Le 15 Mars, à Paris, en 1793, par le citoyen de la commune de Paris.

Le 15 Mars, à Paris, en 1793, par le citoyen de la commune de Paris.



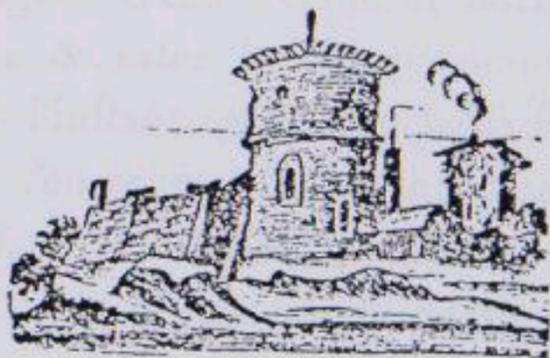
---

## SIXIÈME ESTAMPE.

Sans nom d'Auteur, mais attribuée à *J. Denis Attiret*, gravée à Paris, en 1770, par *J. Ph. le Bas*.

*Le Camp ennemi subit le même sort que la Ville d'Ouché.*

LE Général, entouré de ses Lieutenans & au milieu de ses Gardes, sort de sa tente, dont l'enceinte est formée par une palissade épaisse d'arbres taillés comme une haie. On lui amène des prisonniers, des bestiaux & d'autres dépouilles. Ceux qui se sont réfugiés sous les tentes, sont passés au fil de l'épée; un veillard, un père, une mère & deux enfans encore au berceau, tout nuds & sans défense, sont poursuivis avec des torches ardentes, & paroissent demander inutilement la vie.



SIXIÈME PARTIE

Paris, chez la Citoyenne Lesclapart, Palais National, ci-devant, ci-après, au Salon, par le Citoyen Lesclapart, graveur.

Le Camp encadré par le même font que le Ville Noire.

Le Général, entouré de ses Lieutenants & au milieu de  
les Gardes tout de la route, dans l'enceinte est formée  
par une poignée d'arbres taillés comme une haie.  
On lui amène les prisonniers, des bestiaux & d'autres  
dépouilles. Ceux qui se font réfugiés tout les tentes, font  
passer au fil de l'épée; un vaillard, un père, une mère  
& deux enfants encore au berceau, tout nuds & sans  
dépouilles, sont poursuivis avec des torches ardentes. &  
parviennent à demander inutilement la vie.



---

SEPTIÈME ESTAMPE.

Dessinée à Pékin, par *Jean Damascène*, Augustin, gravée à Paris,  
par *Jean Aliamet*.

*Les Chinois submergent l'ennemi dans son Camp, après  
avoir rompu une digue.*

LE Général, sur un monticule, toujours le casque en tête, environné de ses Lieutenans, donne ses ordres en raison de l'effet de cette inondation, laquelle jette l'épouvante, & met les Ennemis en déroute. Les chevaux, les chameaux & les autres animaux courent çà & là, & se réfugient du côté des vainqueurs. Pendant ce désordre, d'autres troupes fondent sur l'ennemi; les uns se précipitent à la nage, d'autres prennent la fuite, d'autres restent sur le champ de bataille, & périssent les armes à la main.

*Nota.* Cette inondation produit un effet d'eau singulier & assez peu vraisemblable; trois langues d'eau s'élancent horizontalement, & semblent s'élever & raser le Camp comme une fusée; un cavalier Chinois, à l'instant qu'il décoche sa flèche, va se trouver submergé sans s'en appercevoir. On ne peut pas douter que ce ne soit une faute du dessein; mais le défaut de connoissance du local n'a pas permis de la corriger.



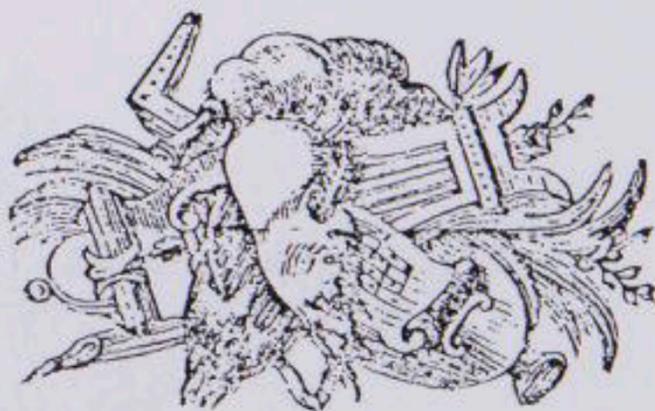


## NEU HUITIÈME ESTAMPE.

Sans nom d'Auteur , mais attribuée à *J. Denis Attiret* , gravée  
à Paris , par *B. L. Prevost*.

*Le Général Tchao-Hoei fait poursuivre l'ennemi dans  
les gorges des montagnes ; les uns sont faits prison-  
niers , les autres sont taillés en pièces.*

**S**UR le devant , on voit le Général accompagné de ses  
Lieutenans , à qui il donne ordre d'attaquer les troupes  
ennemies dans leurs défilés. Sur un plan plus éloigné ,  
le Général , précédé d'un Porte-étendard , ordonne de  
faire feu.



HUITIÈME ESTAMPÉ

Sur une d'Anjou, sous le règne de Louis le Jeune, par M. de la Roche.

Le Général Tschiriac fut poursuivi pendant deux jours par les ennemis; les uns furent tués, les autres furent faits prisonniers.

Sur le devant, on voit le Général accompagné de ses Lieutenants, à qui il donne ordre d'attaquer les troupes ennemies dans leur défilé par un plan plus étroit. Le Général, précédé d'un porte-étendard, ordonne de faire feu.



---

NEUVIÈME ESTAMPE.

Destinée à Pékin , par *J. Damascène* , Augustin , & gravée à Paris ,  
en 1772 , par *Delaunay*.

*Combat entre l'Armée Chinoise & l'Armée des deux  
Hotchom , en 1759.*

*TCHAO-HOEI* , sur les bords d'un fleuve , suivi d'un  
gros de Cavalerie , ordonne une décharge générale sur  
l'Ennemi , qui se défend par sa mousqueterie , de l'autre  
côté du fleuve. Les deux Armées , en présence , quoique  
séparées par le fleuve , s'attaquent & se défendent vigou-  
reusement ; quelques-uns ont passé d'un Camp à l'autre ;  
mais un gros de Cavalerie Chinoise qui a traversé le  
fleuve , attaque l'Ennemi , & le met en déroute.



NEUVIÈME ESTAMPE.

Delinés à l'aiguille par A. Duvivier, gravés par G. Goussier, Paris, en 1832, par Delorme.

Camp de l'armée chinoise à l'ouest de la Chine, en 1832.

Trois camps, sur les bords d'un fleuve, suivi d'un gros de Cavalerie, ordonne une échelle générale à l'ennemi, qui se détachent par la montagne, de l'autre côté du fleuve. Les deux armées, en présence, quoique séparées par le fleuve, s'approchent de la distance rigoureuse, quelques-uns ont passé d'un Camp à l'autre; mais un gros de Cavalerie Chinoise qui a traversé le fleuve, arrête l'ennemi, & le met en déroute.



---

DIXIÈME ESTAMPE.

Dessinée à Pékin en 1766, par *J. Denis Attiret*, gravée à Paris,  
en 1774, par *J. Ph. le Bas*.

*Bataille d'Alchor, gagnée sur les deux Hotchom, en  
1759, par Fon-Té, Lieutenant de Tchao-Hoei.*

COMBAT vigoureux de la Cavalerie Chinoise, contre  
celle de l'Ennemi, qui plie & prend la fuite. Elle ne peut  
résister, malgré ses armes à feu, au déluge de flèches  
des Chinois. L'Ennemi abandonne son Camp.



DIXIÈME ESTAMPE

Dessiné à Paris en 1765, par A. D'Arès, gravé à Paris, en 1774, par A. P. de la Harpe.

Bataille d'Alchoa, gagnée par les deux Hochon, en 1769, par Fou-Té, lieutenant de Tchao-Houei.

Combat vigoureux de la Cavalerie Chinoise, contre celle de l'ennemi, qui pie & prend la fuite. Elle ne peut résister, malgré les armes à feu, au déluge de flèches des Chinois. L'ennemi abandonne son Camp.



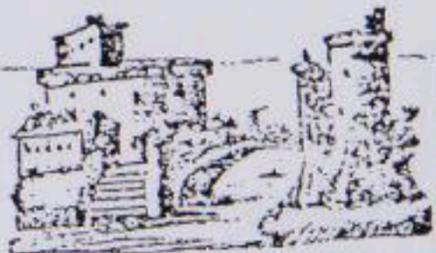
---

ONZIÈME ESTAMPE.

Dessinée par *Jean Damascène*, gravée à Paris, en 1774, par  
*P. P. Choffard*.

*Tchao-Hoei ayant suspendu ses opérations militaires pour  
mettre l'ordre dans le gouvernement de ses conquêtes,  
reçoit, dans son Camp, sous les murs d'Yerkien, les  
hommages des Habitans de la Ville & de la Province,  
en 1759.*

LE Général est assis au milieu de deux personnes. Deux  
galeries, l'une à droite, l'autre à gauche de son pavillon,  
contiennent chacune cinq autres personnes. Des Tartares,  
à genoux, lui offrent des présens; l'un d'entre eux le  
harangue. Ils sont suivis de Conducteurs, qui amènent  
des troupeaux de moutons & de bœufs, & des chevaux  
de selle.



ONZIÈME ESTAMPÉ

Dessiné par Jean Dussan, gravé à Paris, en 1754, par  
F. P. Chevalier.

T'bao Hoi ayant suspendu ses opérations militaires pour  
mettre l'ordre dans le gouvernement de ses conquêtes,  
repart, dans son Camp, sous les murs d'Yechien, les  
hommes de la Ville & de la Province,  
en 1753.

Le Général est assis au milieu de deux personnes. Deux  
galejes, l'une à droite, l'autre à gauche de son pavillon,  
contiennent chacune cinq autres personnes. Les Tartes,  
à genoux, lui offrent des présents; l'un d'eux lui  
présente. Ils sont suivis de Conducteurs, qui amènent  
des troupes de moutons & de bœufs, & des chevaux  
de selle.



---



---

## DOUZIÈME ESTAMPE.

DeSSinée par *J. Damascène*, gravée, à Paris, en 1772, par  
*P. P. Choffard.*

*Caroussel donné au Général par l'Armée victorieuse,  
dans une enceinte où sont placées autant de tentes  
que de compagnies distinguées par leurs enseignes.*

LES quatre entrées de l'enceinte sont gardées par des Soldats en faction, rangés en haies, portant la main sur la garde de leur sabre, dont la pointe touche à la jambe, & la poignée passe en arrière. Au milieu de l'enceinte, & sous un pavillon, le Général est assis sur un carreau; quatre de ses Lieutenans sont assis à ses côtés: là il reçoit les complimens des Députés. Deux galeries, dont l'une à droite & l'autre à gauche de son pavillon, sont remplies des principaux Chefs de l'armée; des Lanciers, des Tireurs d'arcs, des Gladiateurs ou Luteurs, animent cette Fête militaire.



DOUZIÈME ESTAMPÉ

Dessiné par A. Dumas, gravé, à Paris, en 1772, par M. P. Goussier

Carrousel donné au Général par l'armée victorieuse, dans une carrière où sont placés au-devant de nous une de compagnie distingués par leurs enseignes.

Les quatre entrées de l'enceinte sont gardées par des Soldats en faction, rangés en haies; portant le main sur la garde de leur sabre, dont la pointe touche à la muraille, & la poignée passe en arrière. Au milieu de l'enceinte, & sous un pavillon, le Général est assis sur un carreau; quatre de ses lieutenants sont assis à ses côtés: il reçoit les complimens des Députés. Deux galeries, dont l'une à droite & l'autre à gauche de son pavillon, sont remplies des principaux Chefs de l'armée; des Lanciers, des Tirailleurs, des Grenadiers ou autres, animés comme l'écrit militaire.



---

TREIZIÈME ESTAMPE.

Deffinée , à Pékin , par *J. D. Attiret* , gravée , à Paris , par  
*J. Aliamet.*

*Combat du premier Septembre 1759 , dans les montagnes  
de Poulouk-Kol , contre les deux Hotchom : le grand  
Hotchom y périt.*

*TCHAO-HOËI* ayant reçu des renforts , & repris le  
cours de ses conquêtes , poursuit les deux *Hotchom*. Il  
est à la tête de sa Cavalerie , revêtu d'une robe , & le  
casque-en tête. Il attaque les Ennemis dans leurs retran-  
chemens ; on les voit fuir dans les gorges , & gravir  
les montagnes.

Trois escadrons sont rangés en fer à cheval ; celui du  
milieu est soutenu par huit chameaux , portant de petites  
pièces de canons , montés sur un pivot comme des té-  
lescopes. Sur la cime d'une montagne , quelques hommes  
d'infanterie font feu sur des Ennemis , qui cherchent à  
parvenir au sommet pour se mettre en sûreté.

On remarque dans cette Estampe , comme une chose  
assez singulière , que le carquois des Cavaliers Chinois  
porte l'empreinte d'une fleur de lys , très - distincte , &  
d'autres en ont plusieurs.



TRINZIÈME ESTAMPE

Dessiné, à Paris, par M. de la Roche, graveur, à Paris, par  
M. de la Roche.

Combat du premier Septembre 1799, dans les montagnes  
de Toulouk-Kol, contre les deux Hachons : le grand  
Hachon, à gauche.

Toulouk-Kol est une des vallées, & après le  
cours de ses conques, pourvu les deux Hachons. Il  
est à la tête de la Cavalerie, revêtu d'une robe, & le  
cavalier en tête. Il a vu les Hachons dans leur terrain  
chers ; on les voit dans les gorges, & gravit  
les montagnes.

Trois escadrons sont rangés en file à cheval ; celui du  
milieu est soutenu par huit chameaux, portant de petites  
pièces de canon, montés sur un pivot comme des té-  
lescopes. Sur la cime d'une montagne, quelques hommes  
d'infanterie sont sur les Hachons, qui cherchent à  
parvenir au sommet pour le mettre en sûreté.

On remarque dans cette Estampe, comme une chose  
particulière, que le capitaine des Cavaliers Chinois  
porte l'équipage d'une fleur de lys, qui distingue, &  
d'abord son régiment.

---



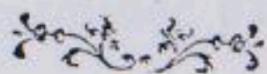
---

 QUATORZIÈME ESTAMPE.

Deffinée par *J. Damascène*, gravée, à Paris, en 1772, par  
*F. D. Née.*

*L'Empereur, à cheval, suivi des Officiers de sa garde, va se rendre au Bastion, où sont plantés sept étendards, aux armes Impériales, pour y recevoir son Général.*

L'EMPEREUR est monté sur un cheval, richement caparaçonné; il s'avance au milieu des Grands-Officiers de l'Empire, suivi de son Porte-parasol. Il est revêtu du grand habit impérial (*la toge*), ayant par-dessus une espèce de tunique, sur laquelle est appliquée, sur la poitrine & derrière le dos, une broderie en forme de rational, & autant sur les deux épaules. Il approche du Bastion au son des instrumens militaires, rangés sur deux lignes. D'autres Officiers, & un second Porte-parasol, attendent l'Empereur au pied du gradin qui doit le conduire sur le Bastion, pour se laisser voir à toute sa Cour. Sur le devant de l'Estampe, & derrière une tente, on prépare des rafraîchissemens pour l'Empereur; les avenues sont gardées par des Sentinelles, de distance en distance, ayant l'épée nue, & distribués cinq par cinq entre des bornes.



QUATRIÈME ESTAMPÉ

Dessiné par A. Demoussier, gravé, à Paris, en 1772, par F. D. Né.

L'Empereur, à cheval, suivi des Officiers de sa garde, va se rendre au Ballon, où sont plantés sept can- dards, aux armes impériales, pour y recevoir son Général.

L'EMPEREUR est monté sur un cheval, richement caparçonné; Il s'avance au milieu des Grands-Officiers de l'Empire, suivi de son Porte-parole. Il est revêtu du grand habit impérial (la robe); ayant par-dessus une épee de troupes, sur laquelle est appliquée, sur la poitrine & derrière le dos, une broderie en forme de tricorn, & surant sur les deux épaules. Il s'approche du Ballon au son des instruments militaires, rangés sur deux lignes. D'autres Officiers, & un second Porte-parole, attendent l'Empereur au pied du grand qui doit le conduire sur le Ballon, pour le laisser voir à tout le Cour. Sur le devant de l'échafaud, & derrière une tente, on prépare des rafraichissements pour l'Em- pereur; les événements sont gardés par des sentinelles, en distance en distance, ayant l'épée au côté, & les baïon- nettes plantées sur cinq ou six toises.

---



---

## QUINZIÈME ESTAMPE.

De dessinée par *J. D. Attiret*, gravée, à Paris, par *L. J. Masquelier*.

*L'Empereur, dans un superbe Pavillon, assis sur son Trône, au milieu des Princes, des Grands & des Officiers de l'Empire, attend le Général.*

*TCHAO-HOËI*, dès la Place d'Armes, ou Cour Imperiale, se prosterne aussitôt qu'il apperçoit l'Empereur; il lui offre les dépouilles qu'il a enlevées, & qu'il tire d'un coffre carré, posé devant lui. Deux Ecuyers l'accompagnent; on voit derrière lui deux groupes, l'un de quatre prisonniers Tartares, accompagnés de deux Chinois, l'autre de sept Chinois. Cette marche, noble & simple, est en même temps composée des Officiers & des Gardes du Palais, portant le sabre au côté, & posant la main gauche sur leur fourreau. Les Musiciens de l'Empereur sont rangés sur deux lignes, dans le plus bel ordre, jusqu'à l'entrée du Pavillon, auquel on arrive par trois portes. Une guérite est de chaque côté. Le Général doit monter au pied du Trône par la porte du milieu. L'architecture du Pavillon présente dix colonnes de face, & autant dans son pourtour. Ces colonnes sont sans bases ni chapiteaux. Aux deux côtés du Trône, sont des gradins, couverts de riches tapis. En retour d'équerre, est une galerie ouverte par quatorze colonnes, & terminée par deux pavillons ou kiosques.

# QUINZIÈME ESTAMPÉ

Dessiné par A. D. Anst, gravé, à Paris, par L. J. Masson.  
L'Empereur, dans un superbe Pavillon, est sur son  
Trône, au milieu des Princes, des Grands & des Officiers  
de l'Empire, accord le Général.

Tenue-Hors, de la Place d'Armes, on Court  
Impériale, le propreté aussi - est du'il appertient l'Em-  
pereur ; il lui offre les dévotionnelles qu'il a enlevés.  
Et du'il site d'un collier d'or, pose devant lui Deux  
Bouyers l'accompagant ; on voit derrière lui deux  
groupe, l'un de quatre prisonniers Tartars, accom-  
pagné de deux Chinois, l'autre de sept Chinois.  
Ces marches, noble de simple, est en même temps  
compagnie des Officiers & des Gardes du Palais, portant  
le sabre au côté, & portant la main gauche sur leur  
fourreau. Les Musiciens de l'Empereur sont rangés sur  
deux lignes, dans le plus bel ordre, jadis l'entrée de  
Pavillon, auquel on arrive par trois portes. Une galerie  
est de chaque côté. La Galerie doit avoir un pied de  
largeur sur la porte du milieu. L'architecte du Pavillon  
présente dix colonnes de face, & quatre dans les coins.  
Ces Colonnes sont sans base ni chapiteau. Elles  
sont ornées de l'ornement, sans des gradins, couvertes de  
plâtre blanc. Les colonnes de l'entrée, et une grande ouverte  
sur quatre colonnes, & terminées par deux pavillons  
ou kiosques.

---

## S E I Z I È M E E S T A M P E.

Dessinée à Pékin, en 1765, par *Ignace Sichelbart*, Allemand, de la  
Société de Jésus, gravée à Paris, en 1769, par *B. L. Prevost*.

*L'Empereur, ayant à sa droite le Général Tchao-Hoei,  
le conduit en triomphe à Pékin.*

CETTE marche s'ouvre par douze Officiers de la garde à cheval de l'Empereur, tous vêtus de longues robes, portant leurs carquois en bandoulières. L'Empereur & le Général viennent immédiatement après, n'ayant d'autres marques distinctives dans leur costume qu'une espèce d'éventail, groupant avec les flèches de leur carquois. La marche se ferme par trois compagnies de cavalerie avec leurs drapeaux, marchant sur deux lignes. Cette cavalcade passe entre deux haies. La première est composée des Ambassadeurs des Princes tributaires qui se trouvoient à la Cour de l'Empereur, & des Grands-Officiers de l'Empire. On distingue les Ambassadeurs des Princes tributaires, en ce qu'ils sont à genoux sur une ligne, & présentent leurs armes (*des fusils*) horizontalement : ils sont suivis des présens ou tributs qu'ils apportent à l'Empereur, & qui consistent en plusieurs chevaux harnachés, chameaux, bœufs & moutons. La seconde haie est composée de différentes personnes à genoux qui portent des fiacons, & présentent des corbeilles remplies de fruits & de rafraîchissemens; d'autres portent des cassolettes avec des parfums. Des Musiciens mêlent leur voix au bruit des



instrumens, & célèbrent l'Empereur. & son Général. Dans l'éloignement, on apperçoit la Cavalerie de retour de l'Armée qui va prendre ses quartiers. Elle est suivie de ses bagages, que l'on charge dans des bateaux, dont la plupart sont tirés par des chevaux à la nage.

